

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE  
REGION DU KANEM  
DEPARTEMENT DE KANEM  
SOUS-PREFECTURE RURALE DE MAO

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

<p><b>PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA ZONE DE MAO RURAL</b> <b>Période 2015 à 2018</b></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------

Elaboré par la population de la zone de Mao Rural avec l'appui financier et technique de PADL-GRN, un programme de la coopération Tchad-Union Européenne et l'accompagnement de l'ONG Université Populaire

*Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population de la zone de Mao Rural et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG Université Populaire.*

**Mois et année de finalisation du PDL : Septembre 2015**

## Table de matières

<b>Liste de tableaux, cartes, figures</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Liste des Abréviations</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Introduction</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>I. Généralités sur le canton</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>1.1. Milieu physique</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.1. Localisation géographique.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.2.1. Relief .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.2.2. Climat .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.2.3. Hydrographie .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.3. Les ressources naturelles.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.3.1. Sols.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.3.3. Faune .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.2 Milieu humain</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.1. Historique du canton.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.2. Caractéristiques démographiques .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.4. Organisations modernes.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.5. Les intervenants .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.6. Les infrastructures .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.3. Activités économiques</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
1.3.1. Agriculture .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.3.2. Élevage .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.3.3. Pêche.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.3.4 Commerce.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.3.5 Artisanat .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.3.6 Autres activités .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine</b> .....	Erreur ! Signet non défini.

<b>2.1. Agriculture, Elevage, pêche</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
2.1.1 Résultats du diagnostic .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.1.2 Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.1 Résultats du diagnostic .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.2.2 Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
2.3.1 Résultats du diagnostic .....	18
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.4. Santé-Eau potable-Assainissement</b> .....	<b>20</b>
2.4.1 Résultats du diagnostic .....	22
2.4.2 Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport</b> .....	<b>23</b>
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	24
2.5.2. Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.6. Affaires sociales-Genre</b> .....	<b>27</b>
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	27
2.6.2. Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations)</b> .	<b>27</b>
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	28
2.7.2. Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines</b> .....	<b>29</b>
<b>IV. Projets de développement sur la durée du plan</b> .....	<b>1</b>
<b>4.1. Agriculture, Elevage, pêche</b> .....	<b>33</b>
<b>4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b> .....	<b>37</b>
<b>4.3. Economie</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>4.4. Santé-Eau potable-Assainissement</b> .....	<b>43</b>
<b>4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport</b> .....	<b>46</b>
<b>4.6. Affaires sociales-Genre</b> .....	<b>49</b>
<b>4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité</b> .....	<b>51</b>
<b>V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions</b> .....	<b>54</b>
<b>5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>5.3 Planning annuel de travail</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Conclusion</b> .....	<b>56</b>

## Liste des Abréviations

ACF: Action Contre la Faim  
ADC: Association pour le Développement du Canton  
ADZ: Association pour le Développement de la Zone  
AGR: Activité Génératrice de Revenu  
AGZ : Assemblée Générale Zonale  
ALV: animateurs Locaux Volontaires  
CCD: Comité Cantonal pour le Développement  
CDA: Comité Départemental d'Action  
COGES: Comité de Gestion  
COGESPE: Comité de Gestion de Point d'Eau  
COSAN: Comité de Santé  
CRPDL: Comité de Rédaction du Plan de Développement Local  
CT: Commissions Thématiques  
CVD: Comité Villageois pour le Développement  
EE: Enseignant Etat  
FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation  
FED: Fond Européen de Développement  
Kg: kilogramme  
Km: kilomètre  
MC: Maître Communautaire  
MDM: Médecin Du Monde  
OCHA: Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires  
OCL: Organisme Correspondant Local  
OCL-UP: Organisme Correspondant Local-Université Populaire  
ONDR: Office National de Développement Rural  
OSC: Organisation de la Société Civile  
OVD: Organisation Villageoise pour le Développement  
PADL-GRN: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles  
PAM: Programme Alimentaire Mondial  
PAM: Programme Alimentaire Mondial  
PDL: Plan de Développement Local  
PNSA: Programme national de Sécurité Alimentaire  
RAS: Rien à signaler  
SIF: Secours Islamique France  
UE: Union Européenne  
UE: Union Européenne  
UNICEF: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance  
F : Fonctionnel  
NF : Non Fonctionnel  
CE : Château d'Eau  
CEC : Caisse d'Epargne et de Crédit

## INTRODUCTION

La zone de Mao rural était dans le passé une zone très riche à cause de ses diverses espèces fauniques. Mais ces dernières années, la population de la zone vit un niveau de développement socio-économique trop faible, se caractérisant par l'insuffisance d'infrastructures et la dégradation accélérée des ressources naturelles due aux sécheresses.

En effet, ce Plan de Développement Local est issu des consultations auxquelles toutes les couches socioprofessionnelles de la zone ainsi que les membres de leurs différentes organisations de base (groupements, associations villageoises, organisations féminines) ont été associées. Le canton a voulu, avec l'élaboration de ce plan, fonder les bases de son développement durable, intégré et harmonieux pour les générations présentes et futures.

Cette initiative concertée a pour finalité la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services sociaux de base notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, tout en préservant la biodiversité des zones de Mao rural.

Aussi, ce plan de développement local constitue-t-il un indispensable document de référence pour tout partenaire soucieux du développement de cette zone.

La population de la zone de Mao rural ose croire qu'il contribuera aussi, à travers les axes et objectifs de développement, à la réalisation de son développement socio-économique et culturel par la valorisation des potentialités de sa zone.

## Contexte général d'élaboration du PDL de la zone de Mao Rural

Dans un passé récent, les actions de développement étaient programmées par les partenaires et agents de développement sans la moindre concertation ou implication des bénéficiaires. En procédant ainsi, les besoins réels de développement de la population à la base n'ont pas été pris en compte. Cette approche qui consiste à réfléchir à la place de la population a montré ses limites. Tirant les leçons de cette approche, la population de la zone de Mao Rural s'est engagée en 2015 dans la gestion de ses propres affaires en élaborant son plan de développement local. L'initiative de cette zone est facilitée par la politique de la décentralisation prônée par le Gouvernement dont l'élément capital est l'implication et la responsabilisation de la population à la base.

## Méthodologie d'élaboration du PDL

L'élaboration du PDL de la zone de Mao Rural a été réalisée conformément au Guide harmonisé d'élaboration des PDL adopté par le gouvernement en 2012. Cette démarche est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

### **1<sup>ère</sup> étape : Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales de la zone de Mao Rural**

Tout d'abord il y a eu une réunion de prise de contact avec le Chef de zone de Mao Rural et ses chefs de village, organisée par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao le 22 décembre 2014 au chef-lieu de ladite zone. Cette réunion a permis d'informer et de sensibiliser 48 autorités traditionnelles sur l'intérêt du PDL, le processus de son élaboration et les dispositions pratiques à prendre. Elle a permis donc d'échanger et de discuter sur l'intérêt et les conditions d'élaboration du PDL.

## **Etape 2 : Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages de la zone de Mao rural**

Les campagnes d'information et de sensibilisation dans les villages de la zone se sont déroulées du 29 au 03 Février 2015 et a permis la constitution des OVD et CVD.

## **Etape 3: Assemblée Générale Zonale pour l'adoption des textes de base et d'élection des différents membres de l'ADZ de Mao Rural**

L'Assemblée Générale Zonale regroupant 172 participants dont 66 femmes s'est tenue du 09 au 10 mars 2015 à Tchiri Laoulou. Il a été mis en place l'Association de Développement Zonal (ADZ) de Mao rural après l'adoption des textes de base présentés aux participants. Les différents membres du Bureau Exécutif de l'ADZ et du CZD ont été élus alors que les animateurs locaux zonaux ainsi que les membres du CRPDL ont été désignés suivant les critères du guide harmonisé d'élaboration des PDL.

## **Etape 4 : Mise en place de l'appui-conseil**

La 4<sup>ème</sup> étape a consisté à la mise en place de l'appui-conseil pour l'accompagnement de la zone de Mao rural dans le processus d'élaboration de son PDL. Se référant à l'option de l'Union Européenne, partenaire technique et financier à travers le PADL-GRN, l'accompagnement de la zone de Mao Rural est directement fait par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao avec l'appui des coordinations de l'UP et du PADL-GRN. Cet accompagnement a permis de bien mener le processus d'élaboration du PDL de la zone de Mao Rural du début jusqu'à la fin.

## **Etapes 6 : Formation des animateurs locaux zonaux (ALZ) : 1<sup>ère</sup> Session**

Bien avant la formation (1<sup>ère</sup> Session) des animateurs locaux, il y a eu d'abord la formation des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ/CZD sur leurs tâches, sur quelques notions en développement local et son articulation avec la décentralisation, sur les techniques de communication pour le développement participatif. Cette formation a lieu le 23 mars 2015 à Mao et a regroupé 14 participants dont 3 femmes. Quant à la formation 1<sup>ère</sup> Session des animateurs locaux, elle s'est déroulée du 26 au 26 mars 2015 à Mao et a regroupé les ALZ, les membres du CZD et du CRPDL, soit au total 13 participants dont 4 femmes. La formation 1<sup>ère</sup> Session a permis aux ALZ, membres du CZD et du CR/PDL d'avoir les outils nécessaires pour la conduite du processus d'élaboration du PDL. Il s'agit plus particulièrement de leur donner les outils pour bien mener l'étude du milieu et le diagnostic participatif. Il est aussi question de leur faire acquérir les techniques et les outils de communication et d'animation en planification locale tout en mettant l'accent sur les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus du PDL.

## **Etape 7 : Etude du milieu zonal**

Elle s'est déroulée du 30 mars au 17 avril 2015 dans tous les villages de la zone et a permis de collecter les données socio-économiques et environnementales pour la réalisation des diagnostics participatifs dans les villages de la zone.

## **Etape 8 : Préparation de l'atelier de diagnostic participatif zonal**

Elle s'est déroulée le 22 avril 2015 à Tchiri Laoulou. Elle a permis aux ALZ, aux membres du CZD et CRPDL, et autorités zonales avec l'appui de l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN de réaliser, grâce aux données socio-économiques et culturelles collectées les tableaux synthétiques des données sur la zone de Mao Rural. Au vu des résultats du diagnostic participatif villageois, il a été réalisé l'analyse provisoire de la zone de Mao Rural. C'est au cours de cette étape que de l'ébauche du Schéma de Territoire Zonal a été réalisée et la logistique pour organiser l'atelier diagnostic participatif zonal a été préparée.

## **Etape 9 : Atelier de diagnostic participatif zonal**

Il a organisé du 23 au 25 avril 2015 à Tchiri Laoulou et a regroupé 157 délégués villageois dont 63 femmes représentant les différentes couches sociales. Ceux-ci ont d'abord suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation puis ont procédé à l'amendement et l'adoption des tableaux synthétiques des données sur la zone de Mao Rural, de l'ébauche du Schéma du Territoire Zonal, du document d'étude du milieu zonal de Mao Rural. Ensuite, ils ont approfondi les résultats des diagnostics participatifs villageois pour bien identifier et analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement socio-économique et culturel, et environnementaux de la zone de Mao Rural ? Ils ont proposé des solutions appropriés réalistes et réalisables. Enfin, les participants à l'atelier ont défini des axes prioritaires de développement. L'assemblée a jugé mieux de confier la suite des travaux aux Commissions Thématiques mises en place au cours de cet atelier pour approfondir la réflexion sur les idées de projet formulées. Ces différentes commissions thématiques mises en place sont : Agriculture-Elevage-Pêche ; Gestion des Ressources Naturelles-Environnement-Tourisme ; Economie (commerce, transport, artisanat, CEC, industries, etc.) ; Santé-Eau Potable-Assainissement; Education-Alphabétisation-Culture-Sport ; Affaires Sociales-Genre ; Gouvernance-Paix-Sécurité.

### **Etape 10 : Formation des animateurs : 2<sup>ème</sup> session**

Après le diagnostic participatif zonal, les animateurs Locaux ont reçu une deuxième formation qui leur permettra de bien assurer leurs taches dans les étapes suivantes. Comme la première, la 2<sup>ème</sup> Session s'est déroulée du 06 au 08 mai 2015 à Mao et a regroupé aussi bien les ALZ que les membres du CZD et du CRPDL. Ils sont au total 13 participants dont 3 femmes. Cette formation leur permettra de maîtriser les derniers outils pour parachever le processus d'élaboration du PDL. C'était aussi un moment d'échanges entre les ALZ, les membres du CZD et du CR/PDL et l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN sur les difficultés de terrain.

### **Etape 11 : Réalisation des travaux en Commissions Thématiques**

Les membres des travaux en commissions thématiques accompagnés des ALZ et des membres du CZD, du CRPDL et les animateurs de la structure d'accompagnement, se sont rendus du 11 au 25 mai 2015 dans les villages de la zone pour approfondir la réflexion sur les idées de projet arrêtées lors de l'atelier de diagnostic participatif zonal. Ils ont fait des propositions des projets concrets par thème et par domaine en tenant compte des normes techniques et des planifications existantes, des aspects environnementaux, des préoccupations des femmes et d'autres groupes vulnérables, des capacités financières et organisationnelles des porteurs des projets. A la fin des travaux, les membres des commissions thématiques, en collaboration avec le CZD, le CRPDL, l'animateur de la structure d'appui et l'expert en planification locale, ont élaboré des rapports par commission (rédaction des propositions de projet par domaine).

### **Etape 12 : Atelier zonal de formulation des projets**

A la fin des travaux en Commissions Thématiques, une liste provisoire des projets par domaine a été établie grâce aux travaux abattus par les membres des Commissions Thématiques. Les résultats de leurs travaux ont été présentés aux participants à l'atelier zonal de formulation des projets de Mao Rural qui a lieu du 29 au 30 mai 2015. Cet atelier a vu la participation de 102 personnes dont 29 femmes. Les participants à l'atelier de formulation des projets, après avoir approfondi la réflexion sur les différentes problématiques (environnement et gestion des ressources naturelles, agriculture durable, élevage durable, économie, santé, éducation, culturel, genre, VIH/SIDA du ...), se sont positionnés sur les résultats des Commissions Thématiques puis ont établi une liste provisoire de projets par domaine sur la base des travaux des CT.

### **Etape 13 : Rédaction du PDL**

De l'étude du milieu à l'établissement de la liste provisoire des microprojets par domaine sur la base des travaux des CT en passant par le diagnostic participatif zonal, tout était rassemblé pour rédiger l'ébauche du PDL de la zone de Mao Rural. A cet effet, du 17 au 31 août 2015 l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement en collaboration avec les membres du Comité de Rédaction du PDL de la zone de Mao Rural, ont rédigé l'ébauche du PDL sur la base du manuscrit réalisé en équipe avec les membres du comité de rédaction conformément au canevas de rédaction du Guide Harmonisé d'Elaboration des PDL. L'ébauche du PDL ainsi rédigée a été lue et amendée en interne le 31 août 2015 par les membres du CZD, du CRPDL, les ALZ, l'autorité zonale, l'animateur et l'expert en planification locale de la structure d'accompagnement) avant d'être présentée au prochain atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de la zone de Mao Rural.

### **Etape 14 : Atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL**

L'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de la zone de Mao Rural s'est tenu du 14 au 15 août 2015 à Tchiri Laoulou et a regroupé 136 participants dont 41 femmes. Cet atelier a permis d'établir la liste des projets prioritaires sur la base des résultats des Commissions Thématiques ; d'identifier les porteurs des projets ainsi que d'évaluer leurs capacités financières et organisationnelles. Il a également permis aux participants d'acquérir les informations claires sur les opportunités de financement qu'offrent l'Etat, les bailleurs de fonds, les projets et organismes d'appui et leurs procédures. De cette liste des projets arrêtée, les participants ont réparti dans le temps et dans l'espace, année par année, les micros projets sur la durée du PDL

C'est au cours de cet atelier que le mécanisme et la stratégie de mobilisation des ressources locales et de mise en œuvre du PDL sont définis. Les participants vont également finaliser le Schéma d'Aménagement de la zone (SAZ) et adopter l'ébauche du PDL *de la zone de Mao Rural* après amendement.

### **Etape 15 : Finalisation de la rédaction du PDL**

Aussitôt après l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL élaboré, les membres du CR/PDL et du CZD, les ALZ, l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'appui se sont retrouvés pour intégrer dans l'ébauche du PDL les observations formulées par les participants lors de l'atelier du 17 au 31 août 2015.

### **Etape 16 : Validation du PDL élaboré**

Après la mise en forme, le PDL est transmis au Comité Départemental d'Action (CDA) du Kanem pour son examen et validation en session publique. La session de validation a été organisée le septembre 2015 à Mao.

### **Etape 17 : Diffusion du PDL**

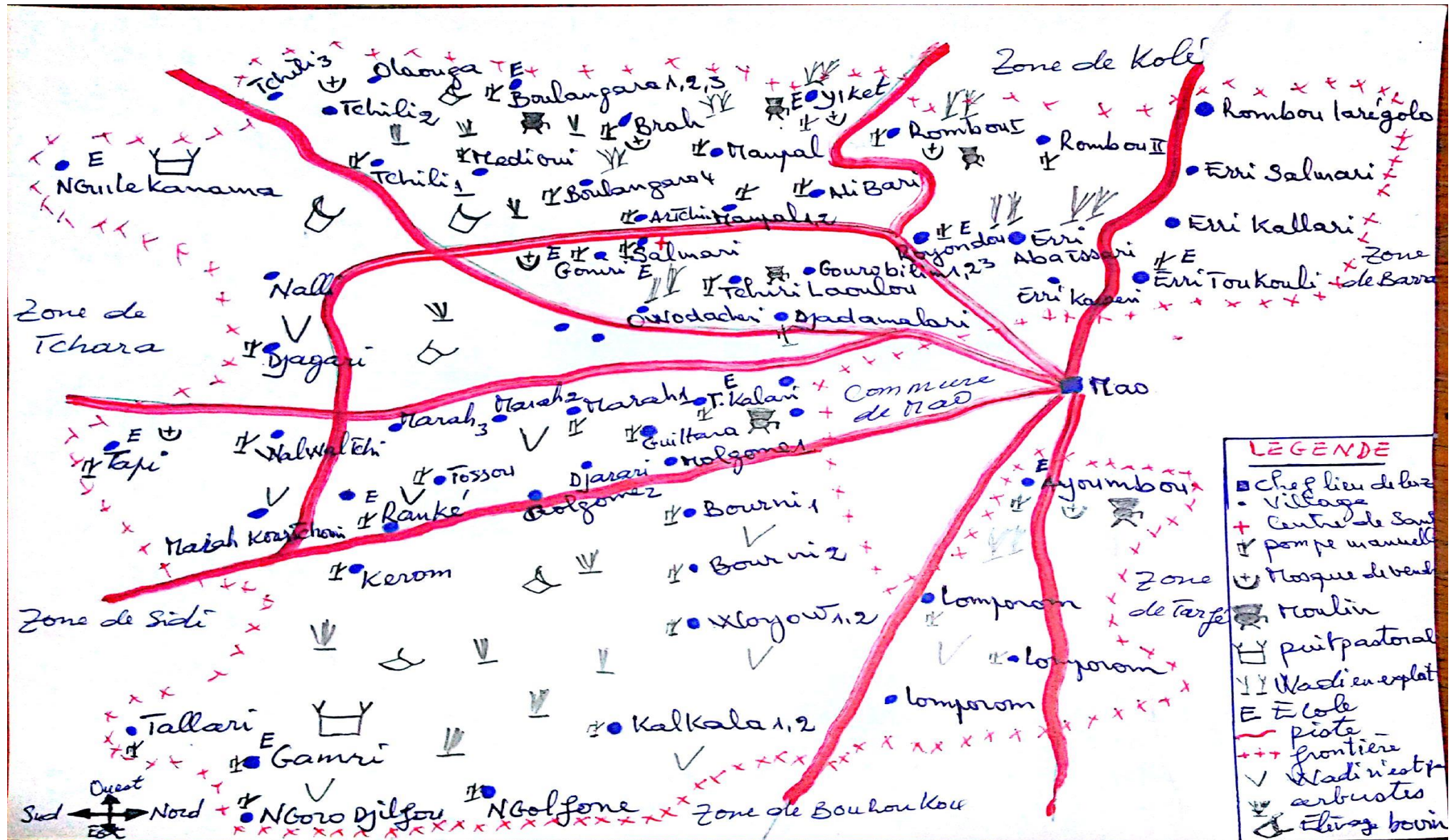
Une fois le PDL validé par le CDA et les observations faites lors de la session de validation intégrées, le PDL sera multiplié en plusieurs exemplaires et diffusé dans tous les villages de la zone de Mao Rural, et auprès des partenaires au développement (partenaires techniques et financiers). Cette diffusion doit être menée de façon continue.

### **Etape 18 : Mise en œuvre du PDL**

Le début officiel de la mise en œuvre des projets issus du PDL a été lancé par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao en collaboration avec le Bureau de l'ADZ à travers quatre (04) projets d'action d'ancrage prévus et sélectionnés parmi les microprojets retenus par la population et ses organisations dans le PDL. Il s'agit de deux (02) d'installation de forage dont l'un dans le village

Marah Kourtchoumi et l'autre à Kerom, deux (02) projets de réalisation des cultures maraîchères dont l'un par le groupement féminin « DAGIRDE » dans le village Royondou et l'autre par le groupement féminin « KLATOULO » dans le village Erri Toukouli. Par parallèlement à ce lancement officiel de la mise en œuvre des projets inscrits dans le PDL de Mao Rural, la population de Mao Rural et certaines de ses organisations ont eu à mettre en œuvre ou sont entrain de mettre en œuvre certains de leurs projets issus du PDL avec l'appui de certains partenaires financiers et techniques tels que le FAO (vente des aliments bétails dans le village Tchiri Laoulou). Cette mise en œuvre des projets issus du PDL qui a été lancée va se poursuivre par les différents porteurs des projets avec l'appui des partenaires financiers et/ou techniques sollicités pour les projets programmés à la première année après la validation du PDL par le CDA du Kanem.

SCHEMA DU TERRITOIRE DE LA ZONE DE MAO RURAL



## **I. GENERALITES SUR LA ZONE DE MAO RURAL**

Les généralités sur la zone portent sur ses caractéristiques physiques, les ressources naturelles et le milieu humain.

### **1.1. MILIEU PHYSIQUE**

#### **1.1.1. Localisation géographique**

La zone de Mao rural est l'une des onze (11) zones que compte le sultanat du Kanem. Au plan administratif, la zone de Mao rural dépend de la Sous - Préfecture de Mao, du Département du Kanem situé dans la Région du Kanem. La zone de Mao rural est située entre le 14°06'407" de latitude nord et le 15°00'456" de longitude est. La zone de Mao rural est limitée au sud par le Sultanat Sud (zone de Tchara et zone de Sidi malari), au nord par le Sultanat nord, à l'est par le Sultanat est (Zone de Bouroukou et Groupement Tcharara) et à l'ouest par la zone de Kole.. On y accède par des pistes non aménagées. Selon le recensement villageois de 2015, la zone de Mao rural compte 70 villages. Les noms des villages de la zone de Mao rural sont récapitulés dans la fiche de synthèse des données sur la zone. Cette zone est dirigée par un Chef de zone nommé par le Sultan qui le représente dans la localité.

#### **1.1.2. Caractéristiques physiques**

##### **1.1.2.1. Relief**

Le relief de la zone de Mao rural est moins contrasté sur l'ensemble du territoire et constitué des vastes ensembles dunaires façonnés sous forme d'ondulation des dunes, des montages ou plateaux. Ces massifs de sable sont entaillés de sillons et parsemés des dépressions appelées « ouadis ». Les ouadis sont des dépressions interdunaires en forme de cuvette plus ou moins fermées, de dimensions variables. Toutes les dépressions ne sont pas des ouadis. Ce qui caractérise un ouadi c'est la présence d'un sol, différent celui des dunes et qui n'est pas non plus recouvert de sable stérile.

##### **1.1.2.2. Climat**

Le climat de la zone de Mao Rural est du type sahélo-saharien et caractérisé par deux saisons à savoir la saison sèche et la saison pluvieuse. La saison sèche s'étale d'Octobre à mi-juin et par contre la saison pluvieuse elle, va de mi-juin à septembre.

##### **1.1.2.3 Les vents dominants dans la zone de Mao Rural sont :**

- L' harmattan qui se déploie en saison sèche, venant du Nord, Nord-est et Est. Il transporte de fines particules qui créent une brume sèche. Cependant, c'est pendant cette période que l'on observe des brumes sèches constituées des nuages de très fines particules sableuses.
- La mousson, en provenance du sud-ouest et de l'ouest est prépondérante entre mai et septembre.

##### **1.1.2.4 Les températures**

Les températures dans la zone de Mao rural fluctuent entre 28 à 45°C durant l'année. Les mois de mars, Avril, Mai, juin sont les plus chauds avec des températures caniculaires souvent supérieures ou égales à 40°C. Cette période de chaleur s'accompagne par des effets importants sur l'environnement et les activités pastorales (assèchement des points d'eau et pâturages, ...). La période de fraîcheur s'étend de novembre à janvier-mi-mars, mais les mois les plus froids sont décembre-janvier avec des températures qui baissent jusqu'à 15 à 18°C. L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit. Elle dépasse 42° en avril, mai et juin et tourne autour de 27° C en janvier.

La hausse des températures a des effets négatifs sur l'environnement et par conséquent, elle contribue à l'assèchement du couvert végétal suite à l'évapotranspiration assez importante.

### 1.1.2.5 Pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie sur l'ensemble du territoire de la zone de Mao rural. Selon les données météorologiques de la station de l'ONDR installée à Mao recueillies entre 2011 et 2013, les précipitations varient entre 200 à 300-400 mm avec des fréquences de 15 à 18 pluies/an. Les fortes précipitations sont enregistrées en mi-juillet et août. Les données pluviométriques des tableaux N°1 et N°2, sont celles des stations de météo de l'aéroport de Mao et de l'ONDR du Kanem, et donnent une idée des cumuls annuels.

**Tableau N°1 : récapitulatif des données pluviométriques de la station Météo ASECNA de Mao**

Année	2001	2002	2003							2010	2011	2012
Précipitation	201,5	116,0	230,2							225,4	233,6	288,6

**Tableau N°2 : Récapitulatif des données pluviométriques de la Station ONDR de Kanem**

Années	Quantité de pluie en mm	Nombre de jours de pluie	Période de pluie	Mois de pluie Maxi
2011	216,6	18 jrs	Juin-sept	Août
2012	293	22jrs	Mi-sept.	Août
2013	183,3	15jrs	Juin-Oct.	juillet

La population de la zone de Mao rural s'inquiète du changement climatique car chaque année la pluie est insuffisante et mal répartie dans le temps et dans l'espace. Cette pluviométrie ne permet pas aux cultures de boucler leur cycle de production d'où la dégradation de plus en plus de la situation alimentaire dans la localité ainsi que des revenus des agriculteurs et des éleveurs.

### 1.1.2.6 Hydrographie

Le réseau hydrographique de la zone de Mao rural est caractérisé par des ouadis qui constituent des bassins versants, de quelques rares mares temporaires et de la nappe phréatique à faible profondeur. Certains de ces ouadis et mares constituaient jadis des cours d'eau permanents au moment où le climat était favorable. D'autres ouadis produisent des natrons jusqu'à nos jours. Quant aux mares, elles étaient très nombreuses mais de nos jours la plupart sont ensablés (engloutis par de sable). Le niveau de la nappe phréatique dans la zone en temps normal varie de 3 à plus de 4 mètres de profondeur dans les ouadis et sur les plateaux sableux la profondeur est de 12 à 15 mètres.

### 1.1.3. Les ressources naturelles

#### 1.1.3.1. Sols

Deux types de sols sont rencontrés dans la zone de Mao rural:

- Les sols sablonneux observés partout surtout au nord, au sud, à l'est et à l'ouest et ainsi qu'entourés de tous les villages de la zone. Ces sols sont utilisés pour la culture du mil pénicillaire, le pâturage et l'implantation des habitations.
- Les sols sablo-argileux et/ou calcaires, limono-argileux (surtout au cœur des ouadis) se trouvant dans les bas fonds (ouadis, mares) sont utilisées pour l'agriculture oasisienne (Maïs, Blé, pénicillaire, etc.), le maraîchage et pour les palmeraies à dattier, manguiers, goyaviers, bananiers, citronniers, etc. Surtout sols calcaires ou argileux des ouadis sont exploités pour la fabrication des briques et construction des maisons. A cela il faut ajouter la facilité de réaliser des puits pastoraux traditionnels ou modernes voire aussi le puits traditionnel d'approvisionnement de la population à cause de la faible profondeur de la nappe phréatique. Dans l'ensemble, les sols des ouadis sont d'une bonne fertilité. Ces sols subissent des dégradations dues à plusieurs facteurs dont les plus importants sont:
  - **Le surpâturage** : Suite au passage répétitif des troupeaux, on observe un surpâturage de tapis graminéen et des arbustes, le surpâturage de la surface du sol le rendant sensible à l'action du vent.
  - **Le défrichement anarchique**: Les paysans défrichent la terre autour de leurs villages et en brousse pour la culture du mil pénicillaire en pluvial. A cela s'ajoutent d'autres pratiques agricoles néfastes.
  - **La coupe abusive des arbres** comme bois de chauffe et de charbon de bois, pour la construction d'habitation, fabrication des outils de travail (houe et mortier), bois de vente.
  - L'érosion éolienne et hydrique qui contribue aussi à la dégradation
  - La mauvaise pratique d'irrigation dans certains ouadis;
  - La surexploitation du sol ;
  - La multiplication des pistes ;
  - Les changements climatiques et les sécheresses successives.

Les populations de certaines localités organisées en groupements ou en collectivités villageoises avec ou sans appui des partenaires au développement, se sont engagées dans la lutte contre les phénomènes de dégradation des sols. Ces actions de lutte consistent non seulement à planter les arbres autour des villages et ouadis, mais également à protéger les arbres existants dans le milieu. Le résultat de cette action est encourageant dans certains villages de la zone tels que Royondo et Tapi où plus de 5 hectares sont reboisés.

### **1.1.3.2. Végétation et Flore**

La zone de Mao Rural est caractérisée par un type de formation de savane semi claire sur toute la zone. Les espèces ligneuses les plus rencontrées dans la partie est de la zone sont : *Balanites Egyptiana*, *Acacia Radiana*, *Leptadonia Pyrotecnica*, *Penicomeni*, *Hyphena Tybecas*, *Calentropus*, *Cailentropus Proceras*. Au centre, on trouve de *Leptadonia Pyrotecnica*, *Balanites Egyptiana*, *Acacias Suberia*, *Acasia Nelotica*. Les espèces convoitées qui sont : le *Zizuphus*, les *Acacia Albida*, les *Balanites Egyptiana* et celles en voie de disparition sont : les *Zizuphus*, les *Acacia Albida*.

Les plantations exotiques se limitent aux espèces artificielles plantées par chaque famille comme arbres d'ombrages. Les espèces les plus utilisées sont le *Prosopis juliflora*, les *Azaraodirachta Indicas*, *Dactyloflora*, *Manguifera Indicas*, *Dactylofera Guoyavas*, Citrille, bananiers.

Les herbacées sont localisées sur toute l'étendue de la zone, surtout le *Cenchrus Biphlorus*.

La végétation et la flore sont soumises à plusieurs menaces dont les principales sont les actions anthropiques (bois de chauffe et de divers services, éfrichements des nouveaux etc.....), d'origine naturelle (sécheresses, changement climatique, etc.....) et la pression animale (surpâturage). Cette dégradation de la végétation et de la flore a pour conséquences la disparition des animaux sauvages, l'accentuation des phénomènes d'érosion, la menace de vents.

### **1.1.3.3. Faune**

Les espèces animales sauvages qu'on rencontre dans la zone sont entre autres : les pintades, le lapin, le varan, le lièvre, le chacal. Les espèces animales sauvages disparues sont : les gazelles, les Loups. La disparition de ces espèces animales est due à la destruction de leur biotope et d'autres actions anthropiques nuisibles. Celles en voie de disparition sont : pintades, chacals.

les menaces qui pèsent sur la faune sont entre autres : la présence des véhicules en tout temps dans le milieu, la sédentarisation de certains nomades dans certains endroits.

Grâce à l'appui du service de cantonnement forestier et la Brigade Nomade dans la zone, la population est sensibilisée et des mesures d'emprisonnement sont prises à l'encontre de ceux qui viendraient à enfreindre les règles.

### **1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables**

Il n'existe pas des données relatives aux ressources naturelles non renouvelables par ce qu'il n'y a pas encore eu de prospection géologique dans la localité. Cependant, il signale l'exploitation artisanale de natron dans le ouadi de Royondo.

## **1.2 MILIEU HUMAIN**

### **1.2.1. Historique de la zone de Mao Rural**

Depuis l'empire du Kanem, le sultanat couvre un grand territoire dirigé par le sultan assisté de ses notables et goumiers. Au fil du temps, la population a augmenté, obligeant les chefs des villages, en cas de nécessité, à parcourir plusieurs kilomètres pour venir régler les différents problèmes y compris les problèmes au Sultanat à Mao. Cela a amené le Sultan à subdiviser son territoire en 11 zones parmi lesquelles se trouve la zone de Mao rural. Avant d'avoir son propre chef, la zone de Mao Rural a été supervisée longtemps par le chef de Kolé. Après Le Sultan Alifa Ali Zezerti a pris la décision de nommer un chef de Zone de Mao rural en 2008. Le premier chef de zone du nom ALIFE MADI ALIFEI dirige la zone depuis 2008 à nos jours.

Les événements majeurs ayant marqué la population de la zone de Mao rural sont les sécheresses de 1972-73 et de 1984-85.

### **1.2.2. Caractéristiques démographiques**

#### **Effectif, répartition et densité de la population**

La zone de Mao Rural compte environ **18490** habitants (recensement villageois, 2015.). La population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire de la zone. La densité moyenne est de 2 habitants au km<sup>2</sup> (RGPH, 2009).

#### **Les groupes ethniques :**

Les ethnies présentes dans la zone sont les kanembou, les Gouranes, les Ouadaïens, les Kinine(ToTouareg), les Boulala. Il y a aussi quelques Arabes nomades en ferrick dont une partie est sédentarisée dans le village de Guilekanama.

#### **Les mouvements migratoires (exode rural, déplacés, réfugiés etc.) :**

La majorité des jeunes migrent vers la Lybie, quelques rares en Arabie Saoudite, en Afrique de l'ouest en quête de fortune. Dans le pass, les jeunes femmes et les personnes moins âgées partaient vers le Lac Tchad pendant la période de récolte de maïs pour travailler dans les champs afin d'en trouver quelques sacs, mais de nos jours, cette pratique est abandonnée compte tenu des moyens de déplacement lents tels que l'âne, le chameau, le cheval. Enfin, d'autres personnes vont à Ndjamena et vers le sud du Tchad pour quelques mois ou plusieurs années afin de développer des activités commerciales.

La zone a aussi enregistré les retournés libyens et centrafricains suite aux crises qui ont secoué ces deux pays. Leur insertion dans la société était difficile dès leur arrivée mais certains ont pu s'adapter par contre d'autres non. Ceux qui n'ont pas pu s'adapter, ont fini par regagner leurs lieux de provenance au moment où le calme est revenu.

### **1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle**

#### **1.2.3.1. Structures Traditionnelles et la gestion du pouvoir traditionnel**

L'organisation traditionnelle au niveau de la Zone de Mao Rural repose sur le chef de Zone qui est placé sous la tutelle du Sultan. La chefferie au niveau de la zone est supervisée par le chef de zone, par contre celle au niveau du village est dirigée par le chef de village qui est responsable de gestion des habitants dans sa circonscription. Le chef de tribu est responsable de la population qui appartient à sa tribu. Le chef de clan est responsable des membres de son clan.

#### **La gestion du pouvoir traditionnel**

Le chef de Zone est chargé de régler les différends tels que l'adultère, la dévastation des champs par les animaux, le vol de bétail, les bagarres. Il est aussi responsable des animaux égarés de leurs propriétaires, chargé d'assurer la paix et la cohésion sociale et de recouvrer les impôts. Le chef de village est assisté des notables et de ses goumiers. Le « goumier » est le chargé d'exécuter une mission qui lui est confiée par le chef de zone. Il faut noter que le chef de Zone a sous son autorité des chefs de tribus chargés d'exécuter des tâches spécifiques telles que la collecte du prix de sang en cas d'assassinat, la prise de l'amende si le coupable est de sa tribu, l'information sur l'existence des animaux égarés dans son milieu. Tout conflit réglé par le chef de zone est rendu compte au Sultan. Par contre, tous les conflits n'ayant pas trouvé leur règlement et ceux ne relevant pas de la compétence du chef de zone sont transmis au Sultan. Les chefs traditionnels sont propriétaires et les garants des terres et des coutumes dans leurs localités. A côté de ces chefs traditionnels, il existe une autre catégorie de chefs tels que : les chefs des jeunes ou « Alife » en langue locale, les chefs des femmes ou « Goumsou ». Ces derniers s'occupent de la mobilisation des gens en cas des activités culturelles, cérémonies de mariage et autres.

#### **Les rapports sociaux entre les différents groupes**

Des bons rapports sociaux existent entre les différents groupes comme il était depuis toujours.

#### **Les activités culturelles**

Les activités culturelles dans la Zone sont constituées des cérémonies de funérailles, de mariages, de circoncision, d'invitation (Azouma).

#### **Le rôle et la place des jeunes, des femmes et des vieux**

Les vieux sont à la mosquée tout le temps sauf les heures de sommeil, pour implorer Dieu pour la paix de leurs fils qui sont en dehors du village et en même temps ceux qui sont au village. Ils contribuent moralement lors du règlement de conflits entre les familles dans les villages.

Le rôle des jeunes est de d'aller chercher de la fortune en faisant l'exode rural soit d'aller en dehors de la zone pour apprendre le Saint Coran. Par contre les jeunes qui sont dans le village ont pour principales activités l'abreuvement des animaux et la recherche des herbes pour l'alimentation

des animaux (chevaux, chameaux, vaches, etc). Aussi, ils s'occupent sous la direction de leur chef de la mobilisation des gens en cas des activités culturelles, ludiques et des cérémonies de mariage. Ces jeunes qui jouent un rôle très important dans la société sont faiblement scolarisés.

Les femmes gardent les enfants, préparent à manger et font de petit commerce. Elles pratiquent aussi les cultures maraichères, l'élevage des petits ruminants. Certaines d'entre elles tressent aussi les nattes, les paniers, l'éventail, etc. Dans la zone de Mao Rural, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes de nombreuses formes de souffrances, certaines sont abandonnées par leur maris pendant des années malgré tout, elles font de commerce, pratiquent l'agriculture et l'élevage des petits ruminants (grâce à quelques têtes de bétail que leurs parents ont remis lors de mariage) pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

### **Le mariage et la dot**

D'abord, il faut signaler que le mariage n'est possible qu'à l'intérieur des familles de même statut. Dans le passé, le choix des conjoints se faisait exclusivement entre les parents de deux familles sans avoir l'avis du jeune homme et de la jeune fille, une fois la concertation terminée entre les deux familles, ces dernières discutent sur la dot. Mais de nos jours, compte tenu de certains échecs dans la plupart des couples où le jeune homme et la jeune fille ne sont impliqués. Maintenant, les choses ont changé le choix de mariage est laissé aux concernés eux-mêmes. Une fois la concertation terminée entre le jeune homme et la jeune fille qui en proposent à leurs parents, pour en entériner puis continuer la suite du processus. Si les deux couples se sont entendus, le mariage aura lieu. Par contre, si les parents ne se sont pas entendus, le mariage n'aura pas lieu. Malgré le manque d'entente entre les parents sur le mariage, certains jeunes hommes enlèvent les filles et les cachent en dehors de leurs villages. Ce qui contraint par la suite les parents de deux côtés à s'entendre sur la dot.

La dot varie d'une classe à une autre. Parfois la dot se paye à moitié puis le reste sera versé le moment opportun.

### **Le choix des chefs de villages et du chef de zone**

Le chef de zone est nommé par le sultan. Par contre, le chef de village est choisi par la famille en collaboration avec le chef de zone et les sages et autres personnes-ressources du village, en suite le chef de zone le propose au sultan qui le nomme par une décision. Parfois le chef de zone ou le chef de village remplace son père défunt.

### **La gestion du foncier et les différents modes d'accès à la terre**

L'accès du foncier est l'héritage, mais pour les personnes qui sont venues d'ailleurs, une fois se présenter auprès du chef de tribu, ce dernier leur attribuera un endroit pour s'installer. Après quelques années, si les personnes veulent rester définitivement, elles signalent au chef de zone pour se sédentariser dans la localité. Dans les ouadis, le mode d'accès au foncier pour faire le maraîchage nécessite un engagement entre le propriétaire dudit ouadi et le locataire pour un délai bien défini.

### **Les pratiques religieuses dans la zone**

La religion joue un rôle important au niveau de la Zone. Elle intervient dans l'éducation morale et spirituelle de la population à travers les imams dans leurs prêches pendant les prières de vendredi et les fêtes religieuses. Dans la Zone de Mao Rural, seule la religion Islamique est pratiquée par toute la population.

### **Les conflits et leurs modes de gestion**

Les types de conflits enregistrés dans la zone sont : le conflit agriculteurs - éleveurs dû à la divagation des animaux dans le champ, l'adultère, le vol de bétails, les bagarres dont certaines peuvent finir par mort d'homme. Ces derniers sont réglés à différents niveaux. Les cas de champ dévasté, d'adultère, de vol des bétails : Le problème sera réglé à l'amiable par le chef de zone en collaboration avec ses notables. Par contre, en cas de crime, le prix du sang doit être réglé entre les deux chefs de communauté du côté de criminel et celui de victime avec leurs communautés. Si les deux côtés ont des conventions traditionnelles de prix de sang, le côté de criminel doit payer seulement le montant convenu pour l'organisation des funérailles en plus une somme pour l'enterrement, après ces principes, le côté de victime doit prêter le serment de ne plus faire de dégâts envers le côté de criminel. Si les deux côtés n'ont pas des conventions, le côté de criminel doit verser la somme convenue pour le prix du sang. Le prix du sang varie d'une communauté à une autre.

### **1.2.4. Organisations paysannes**

Les animateurs locaux zonaux, les membres du CZD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'expert en planification locale de la structure d'accompagnement, ont recensé lors de l'étude du milieu zonal et diagnostics participatifs villageois qui a lieu durant le mois de mars 2015, au total 42 organisations paysannes comprenant 26 groupements dont 21 masculins, 05 féminins et 00 mixtes, 15 APE, 01 COSAN. Les unions de groupements, des APE ou des COSAN sont inexistantes. En dehors des APE et COSAN avec des domaines d'activités bien précis, plus de 80 % de ces structures ont comme domaines d'activités l'agriculture et l'élevage, le commerce. Les efforts fournis par ces organisations paysannes dans la zone ont beaucoup contribué et continuent de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population surtout dans les domaines socio-économique, et de la sécurité alimentaire.

### 1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques de la zone de Mao rural reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et autres occupations moins importantes.

#### 1.3.1. Agriculture

L'activité agricole pratiquée dans la zone de Mao rural est destinée en grande partie à l'alimentation des ménages. Elle dépend des eaux de pluie qui sont devenues de plus en plus rares de nos jours. L'agriculture se pratique sur les sols dunaires et dans les ouadis. Les types des cultures pratiquées sont les cultures pluviales et les cultures maraîchères dans tous les villages de la zone avec la pratique culturale itinérante sur brûlis. Les techniques agricoles pratiquées pour les cultures pluviales sont le défrichement, le semi, le labour, le sarclage, la récolte. Les champs pour les cultures pluviales sont aménagés en méthodes traditionnelles dans plusieurs villages avec la mono culture le mil pénicillaire en pluviale. Les matériels agricoles utilisés sont la houe, le coupe-coupe, la hache, le couteau. Les principaux produits cultivés sont le mil pénicillaire, le maïs et des légumes (gombo, haricot, oseille, etc.). Le rendement varie entre 80 et 300kg/ ha.

L'organisation de la production pluviale dans la zone se fait au niveau des ménages. L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage.

Durant ces dernières années, les cultures dunaires sont devenues très aléatoires à cause de la détérioration continue du climat et cela a obligé les agriculteurs à se focaliser plus sur les cultures irriguées de blé, du maïs et le maraîchage dans les ouadis dont les terres sont très fertiles. Cependant, cette culture dans les ouadis n'est possible surtout que pour les personnes disposant des moyens financiers ou pouvant accéder aux ouadis. Les matériels agricoles utilisés et le système d'extraction d'eau pour la production en maraîchage sont archaïques (Puits traditionnel). Les techniques utilisées dans le maraîchage sont le choix de terrain, la délimitation y compris la clôture, le défrichage, le labour avec la houe et/ou le tracteur, le semis, le sarclage, entretien phytosanitaire, l'arrosage avec la motopompe pour les nantis et le Puits traditionnel pour les producteurs à faible revenu. Cependant, avec l'appui de certains partenaires tels que le FAO, le PNSA, le SIF certains groupements maraîchers ont vu leurs matériels agricoles s'améliorer : le forage, la motopompe. Il en est de même pour leur connaissance sur les techniques d'installation des cultures maraîchères et en semences. Les cultures maraîchères cultivées sont : oignon, Tomate, Piment, Ail, Betterave, Aubergine, carotte, Poivron, Combo, roquette (Royondou, Manpal, boulangara, Rombou, Erri, Yiket, Tchiri, tossou, Marah, Ayoubou, Brah, Tchiri Goniri, Aoudacheri). L'organisation de la production maraîchère dans la zone se fait au niveau des ménages. L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage. Aux exploitations maraîchères familiales, il faut ajouter aussi les champs collectifs réalisés par certains maraîchers organisés en groupements avec l'appui de certains partenaires financiers et techniques (PNSA, FAO, SOS Sahel, etc).

Les difficultés d'ordre général qui entravent le développement de l'agriculture (cultures pluviales et cultures maraîchères) dans la zone de Mao rural sont :

- la baisse importante et de façon continue de la pluviométrie ;
- l'érosion hydrique et éolienne;
- l'exode rural massif et fréquent des bras valides ;
- la présence récurrente des maladies de plantes et des ennemis des cultures tels que ravageurs (rongeurs, oiseaux granivores et insectes);
- les limitations de l'irrigation qui tiennent à la profondeur de la nappe phréatique ne devant pas dépasser 6 m pour l'exhaure traditionnel au chadouf ;

- la dominance des matériels agricoles rudimentaire due au faible pouvoir d'achat des agriculteurs ;
- faible organisation des agriculteurs en groupements, coopératives, etc.
- l'insuffisance voire manque de la vulgarisation agricole et d'encadrement technique qui privent les agriculteurs des améliorations techniques qu'ils sont en droit d'attendre ;
- non maîtrise des itinéraires techniques par la quasi-totalité des producteurs ;
- faible connaissance sur les techniques de conservation des produits agricoles ;
- Bien qu'atténués les aspects sociaux limitent toujours l'accès aux terres irrigables et au droit de planter des arbres fruitiers (ouadis) pour les potentiels agriculteurs tels que les ménages vulnérables;
- L'absence de crédit en matériels et intrants agricoles limitent le volume des investissements productifs que les agriculteurs peuvent envisager ;
- La pratique de jachère par un très faible nombre d'agriculteurs;
- la divagation des animaux domestiques;
- L'encouragement de certaines ONG à octroyer de liquidités et de vivres à certains groupes défavorisés ne favorise pas aussi l'augmentation de la production agricole locale;
- ensablement des ouadis et autres espaces cultivables ;
- mauvaise gestion du patrimoine agricole;
- pauvreté générale des producteurs ;
- insuffisance des moyens de production (main d'œuvre, matériels agricoles, moyens financiers, semences, etc.) ;
- la faible implication des autorités locales dans l'agriculture (par la gestion foncière, l'accès à la terre fertile ou ouadis, la pratique de l'agriculture ou la détention des ouadis sans les exploiter;
- très faible synergie d'action entre les intervenants agricoles dans le milieu ;
- l'éloignement de la zone des marchés importants et le manque d'aménagement des pistes qui compromettent son approvisionnement en intrants, outils et matériels agricoles peu connus et l'écoulement de sa production maraîchère marchande.

### 1.3.2. Élevage

Les différents systèmes d'élevage pratiqués dans la zone de Mao rural sont l'élevage sédentaire, l'élevage transhumant

L'élevage sédentaire est une activité pratiquée essentiellement par les autochtones agro-éleveurs. Il faut noter aussi que l'élevage constitue le socle d'une économie familiale. Il permet aux familles d'acheter les denrées alimentaires à défaut des mauvais rendements agricoles.

L'élevage transhumant est une activité des éleveurs Gourones venus du nord Kanem(Erg) ou d'ailleurs pour paître leurs animaux pendant la saison des pluies surtout au moment où les herbes ont bien poussé et sont abondantes (août-septembre) . Pour éviter d'éventuels problèmes, le représentant de transhumant s'approche du chef de village pour qu'il lui indique un endroit de campement et négocie également pour l'abreuvement des animaux avec leur amis. Notons que leur passage n'est pas sans conséquence, il y a non seulement la dévastation des champs mais aussi la flambée des prix des denrées alimentaires, le piétinement des sols et le surpâturage. A cette transhumance s'ajoute celle pratiquée par les éleveurs locaux qui ont un nombre important des têtes. Ces éleveurs partent vers le sud du pays, de septembre à novembre pour faire paître, tandis qu'au sud du pays même s'il n'ya pas des herbes, il en aura des arbres : pour cette raison que les éleveurs se déplacent vers le sud du pays. L'axe empreinté est la zone de Tchara, la région du Lac, la région de Hadjar Lamis, le Chari Baguirmi. Le retour de ces éleveurs sera au mois de juin-juillet, pendant laquelle les herbes sont en abondance.

Les nomades quant à eux, sont à la recherche permanente de pâturage. Il s'agit des Arabes nomades venus d'Ati qui sont en perpétuel déplacement. Il y a du coup certains conflits autour des puits d'eau, des forages et des puits pastoraux.

Les différentes espèces élevées dans la zone sont les bovins, les caprins, les ovins, les camelins, les équidés et les volailles.

### **Les zones d'intérêt pastoral**

La zone d'intérêt pastoral dans la zone s'explique par les pâturages dans la partie sud-ouest de la zone notamment dans le village de Tchiri Laoulou. A ces pâturages s'ajoute l'implantation de quelques puits pastoraux modernes.

### **Épizooties et appui vétérinaire**

Dans le cadre de la santé animale le Service d'Élevage avec l'appui de l'ONG ACF assure la couverture sanitaire en organisant parfois des campagnes de vaccination, et le projet PROHYPA forme des auxiliaires de l'élevage. Le système d'organisation de santé animale individuel est le plus dominant c'est-à-dire en cas d'épidémiologie l'éleveur conscient vient consultant le Service Vétérinaire pour la vaccination de ses animaux.

Les **épizooties** rencontrées dans la zone sont :

- Charbon bactérienne et symptomatique ;
- Trypanosomiase ;
- Bronchite ;
- Les vers.

### **Les difficultés d'ordre général liées à la pratique d'élevage se résument comme suit :**

- maladies telluriques telles que pasteurelloses, charbon bactérien et le charbon symptomatique ;
- mauvaise gestion et détérioration continue des pâturages ;
- insuffisance de la couverture vaccinale ;
- insuffisance voire manque de la vulgarisation pastorale et d'encadrement qui privent les éleveurs des améliorations technologiques qu'ils sont en droit d'attendre ;
- vol de bétail ;
- manque des parcs de vaccination ;
- manque des pharmacies vétérinaires ;
- conflits agriculteurs-éleveurs ;
- avortement répétitif des vaches en ce dernier temps ;
- faible voire manque d'organisation des éleveurs en groupements, coopératives ou associations, etc.

### **1.3.3. Pêche**

Dans la zone de Mao rural, la pratique de pêche n'existe pas car la zone ne dispose d'aucun cours d'eau permanent ou n'a pas de lac.

### **1.3.4 Commerce**

Il n'existe aucun marché local dans la zone de Mao rural. Cependant compte tenu de proximité de la ville de Mao, la population se ravitaille sur le marché de la ville de Mao. Il en est de même pour la vente de ses divers produits commerciaux. L'activité commerciale est pratiquée presque par une grande partie de la population de la zone de Mao Rural. Les produits échangés sont constitués des produits agricoles (les céréales, les dattes, l'oignon, le gombo, de la patate, etc.), des produits d'élevage (les caprins, les bovins, les volailles, beurre de vache etc.), des produits artisanaux (les nattes, éventails, les houes, les vantes) et des mouvements des produits manufacturés (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, tasses, habits, etc.).

Il faut signaler la présence des petits commerçants détaillants dans certains villages qui proposent des marchandises de première nécessité (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, certains pharmaceutiques tels que le paracétamol, etc.).

Les moyens de transport couramment utilisés pour le transport des personnes et marchandises sont entre autres l'âne, le chameau, et le cheval, la marche à pied pour atteindre donc le marché de Mao qui a lieu chaque mercredi. Cependant, il faut noter que ces moyens de transport sont adaptés aux conditions naturelles du milieu même s'ils sont lents et ne permettent de ramasser beaucoup des marchandises. A ces moyens de transport rudimentaires s'ajoutent les motos et les véhicules venus d'ailleurs pour la circonstance.

Les problèmes rencontrés par les commerçants sont les difficultés à écouler leurs marchandises dans une période raisonnable, la faiblesse du pouvoir d'achat des populations, la faible couverture de la zone en marchés, le manque de moyens de transport rapides dans la localité, le coût élevé de transport des produits importés, le manque d'infrastructures routières aménagées, le manque d'établissements de microcrédits, l'insuffisance des fonds de roulement le faible poids économique de la zone et les conditions naturelles pénibles (sable).

### 1.3.5 Artisanat

L'activité artisanale est très peu développée dans la zone de Mao rural. En effet, les différentes activités développées dans la zone sont la menuiserie, la couture, la maçonnerie, la forge, la mécanique, la cordonnerie, la vannerie, etc. Toutefois, cette dernière génère de revenus non négligeables aux personnes qui la pratiquent.

**La tannerie :** cette activité qui consiste à travailler la peau des animaux tels la chèvre, le mouton, etc qui servent à fabriquer des produits comme les sacs à dos pour le transport des marchandises avec les chameaux, les fourreaux, etc. Cette activité constitue une source de revenu assez importante pour les pratiquants.

**La forge :** cette activité est pratiquée uniquement par une catégorie des familles et génère des revenus assez importants aux pratiquants. Les produits qui découlent de cette activité sont entre autres les houes, les haches, les couteaux, les machettes, les foyers améliorés. Les forgerons réparent également les marmites et les tasses troués. Il faut préciser que la marmite constitue une source de revenus importants pour les forgerons du fait de son achat quasi-quotien par les femmes qui donnent leurs filles en mariage.

**Le tressage:** cette activité est pratiquée par beaucoup des femmes dans la zone, comme une activité quotidienne et génératrice des revenus. A l'aide des rameaux de palmiers doum ces femmes tressent plusieurs produits. Les produits fabriqués sont les nattes, les éventails, les paniers, les vannes.....

**La couture :** elle est pratiquée par un nombre minime d'individus dans certains villages.

**La menuiserie :** est rarement pratiquée à cause des prix élevés des matériels ( chevron, plafond, grillage.... ;). Les produits qui en découlent sont les portes, fenêtres, bancs, petites armoires pour les femmes, etc..

**La cordonnerie :** elle est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval.

**La maçonnerie :** dans chaque village, il ya des maçons qui construisent des maisons et des clôtures durant toute l'année, mais pendant la saison pluvieuse cette activité n'est pas intense, sauf en cas de nécessité.

**La mécanique:** cette activité est nouvelle avec l'apparition de la moto et du téléphone. Dans le passé, il y a des réparateurs des radios cassettes, de nos jours ces réparateurs sont devenus des mécaniciens des groupes électrogènes pour charger les téléphones.

L'activité artisanale est organisée d'une manière individuelle, puis ces activités dépendantes des efforts personnels et considérées comme des activités quotidiennes génératrices des revenus.

Le manque d'organisation des artisans et des établissements de microcrédits, le sous-équipement et l'archaïsme matériel de chacune de ces activités artisanales hypothèquent le développement du secteur. Ces artisans souffrent de la rareté des matières premières.

### **1.3.6 Autres activités**

Le tressage de cheveux des femmes est une activité exclusivement destinée à une catégorie des familles spécifiques et génère des revenus pour les pratiquantes, si une femme issue d'une autre famille sait exercer ce métier, elle ne peut l'exercer car la tradition ne lui permet pas bien qu'il soit une activité lucrative.

## **1.4. LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES DE LA ZONE**

Pendant la campagne d'information et de sensibilisation, l'étude du milieu zonal et la réalisation des diagnostics participatifs villageois, les animateurs locaux zonaux et les membres du CZD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement, ont recensé les infrastructures existantes dans la zone de Mao. Celles-ci sont regroupées par domaine dans les lignes qui suivent.

### **1.4.1 Infrastructures sanitaires et hydrauliques**

- **Infrastructures sanitaires**

Il y a une faible couverture de la zone en matière de centre de santé. La zone compte au total un centre de santé communautaire. Ce centre couvre 16 villages pour une population totale de 2771 habitants contre 1 infirmier soignant qualifié.

Ce centre de Santé est confronté à plusieurs problèmes dont les principaux sont l'insuffisance des produits pharmaceutiques ; l'insuffisance des agents qualifiés et des matériels de travail ; le manque des moyens de déplacement pour le centre ; la faible consultation prénatale ; le manque de la maternité.

- **Infrastructures hydrauliques et d'assainissement**

On rencontre au niveau de la zone 48 forages fonctionnels et 06 non fonctionnels, répartis dans les villages de la zone de Mao Rural.

Pour l'hydraulique pastorale, on trouve au niveau de la zone de Mao Rural 02 puits pastoraux modernes fonctionnelles et 43 puits pastoraux traditionnels répartis dans les villages de la zone de Mao Rural.

Par ailleurs à part les latrines construites en matériaux locaux dans certains ménages conscients de la défécation à l'aire libre, aucune autre infrastructure d'assainissement n'existe dans les zones

### **1.4.2 Infrastructures éducatives, d'alphabétisation, culturelles et sportives**

- **Infrastructures éducatives et d'alphabétisation**

Au niveau de l'éducation, la zone de Mao Rural compte 15 écoles primaires dont 05 publiques et 10 communautaires. Les statistiques de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement de Base de la Sous-préfecture de Mao Rural de 2014 - 2015 dont dépend la zone ont relevé 19 salles de classe dont 03 construites en matériaux durables et 03 en banco dans certaines écoles officielles et 13 salles de classe en matériaux locaux réparties dans les écoles officielles et communautaires.

Par ailleurs aucune infrastructure d'alphabétisation n'existe dans la zone.

- **Infrastructures culturelles et sportives**

Dans le domaine sportif, on peut relever des vastes terrains plats non aménagés dans les villages (Tchiri Salmari, Royondou, Ayoubou, Rombou, Tchiri Goni, Yiket, Brah, Tapi, Erri, Boulangara, Ngolfone, Ranké) où se pratique essentiellement le football.

### **1.4.3 Infrastructures économiques**

Sur le plan économique, 15 boutiques (Ayoubou, Rombou, Tchiri Goni, Yiket, Brah, Tapi, Erri, Boulangara, Ngolfone, Ranké, Tchiri Salmari, Royondou, Gamri, Tossou, Tchiri Laoulou), deux banques céréalières communautaires à Yiket, et à Manpal 00 marché local hebdomadaire, 08 moulins à mil (Tchiri Laoulou, Ayoubou, Erri Toukouli, Rombou, Yiket, Boulangara, Tossou Kallari, Tallari) sont recensés dans la zone.

### **1.4.5 Infrastructures de communication**

Il n'existe aucune piste aménagée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone.

#### **1.4.6 Infrastructures religieuses**

Sur le plan religieux, la zone de Mao Rural compte 06 grandes mosquées localisées dans les villages ( Tchiri Goniri, Tapi, Ayoumbou, Royondou, Boulangara, Tchili 1). Par contre les petites mosquées sont implantées dans presque tous les villages de la zone.

Fiche de synthèse des données de la zone de Mao Ruaral

N°	Villages de la zone	Nbre de ménage	population 2009	population en 2015	Distance en km au chef	occupation de l'espace agricole (en ha)	Surface céréale (en ha)	infra-structures scolaires et d'alpha		infra-structures sanitaires et hydrauliques				infra-structures économiques			infra-structures culturelles et sportives		Ressources naturelles	
								Ecoles	Infra st d'alpha	Centre de Santé	Forage	Puits	Puits pastoral	marché	C E C	Aire d'abattage	culturelles	Spotives		O(oudi) D(dune)
1	Tchiri Goniri	130	500	800	8	210	11	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
2	Tchiri Laoulou 1	147	758	842	8	22.5	2.5	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	O
3	Tchiri Laoulou 2	15	56	90	8	33	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	O
4	Tchiri Laoulou 3	22	86	107	8	147	8	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
5	Tchiri Salmari	98	448	588	10	81	6	1	0	1	2fet 1nf	1	0	0	0	0	0	0	0	O
6	Tchiri Djarmalari	54	237	325	8	22.5	2.5	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
7	Tchiri Guoro bilime	15	72	90	10	45	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	O
8	Tchiri Owdacheri	30	136	180	10	115	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	O
9	Manpal 1	76	386	456	9.5	52	7.5	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
10	Manpal 2	35	172	210	9	75	6.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O
11	Guitara 1	50	189	250	8	30	3	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
12	Guiltara Guetiri	20	87	120	10	70	7	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
13	Roumbou 1	60	288	360	10	65	6.5	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	O
14	Roumbou 2	52	223	312	11	25	2.5	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	O
15	Roumbou 3	23	97	125	10	45	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O

16	Rombou Ngolo	Lare-	30	90	150	11	75.5	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17	Royondou 1		51	152	306	8	93	7	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
18	Royondou 2		62	283	372	8	0	2.5	0	0	0	1nf	0	0	0	0	0	0	0	0
19	Royondou Alibari		20	92	120	8	75	6.5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
20	Royondou Haousari		50	223	300	8	142.5	7.5	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
21	Erri Toukouli		95	476	570	8	30	2.5	1	0	0	2f et 1nf	1	0	0	0	0	0	0	0
22	Erri 2		20	95	120	8	46	2.5	0	0	0	1nf	1	0	0	0	0	0	0	0
23	Erri Aba Issari		24	112	184	8	45	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
24	Ranké 1		23	149	180	14	50	4.5	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
25	Ranké 2		30	100	170	14	62.5	6	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Ranké 3		41	189	250	14	50	4.5	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Ranké 4		30	45	60	13	105	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28	Tossou 1		67	365	402	8	42	4	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
29	Tossou 2		30	149	170	8	60	6	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
30	Tossou djarari		40	200	250	9	45	4.5	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
31	Tossou Hagarti		30	105	160	8	45	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32	Talari		30	98	180	20	18	0.25	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
33	Tapi 1		12	52	64	15	11.5	0.5	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
34	Tapi 2		10	27	50	15	64.5	6	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
35	Tapi 3		42	195	252	15	42	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
36	Mediqui		32		219	12	78	6.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
37	Brah		80	239	412	10	15	0.12	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
38	Wawaltchi		10	37	52	15	67	0.12	0	0	0	1fet	0	0	0	0	0	0	0	0

											1nf									
39	Ayombou	73	298	438	15	68	5.5	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	O
40	Lomprom 1	58	207	292	17	56	0.4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O
41	Lomprom 2	35	102	175	17	67	5.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O
42	Kalkala 1	57		347	15	78	6	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	O
43	Kalkala 2	52	280	310	15	142.5	12	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	O
44	Tchili 1	150	432	570	14	27	0.5	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	O
45	Tchili 2	19	80	111	12	19	0.12	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
46	Thili Ologua	13	50	80	12	156	9.5	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	O
47	Ngamri	114	597	700	25	48	5	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	O
48	Bourni 1	32	108	183	8	45	4	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
49	Bourni 2	30	110	150	8	67.5	7	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
50	Molgom 1	45	194	250	8	40.5	4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
51	Molgom 2	27	105	135	8	4	0.2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
52	Woyow 1	10	37	56	10	3	0.3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	O
53	Woyow 2	20	86	102	10	4	0.2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	O
54	Nira Tchardou	20	45	58	10	22.5	0.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O
55	Marrah Ouaddaye	15	48	75	12	30	0.2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
56	Marrah Adja	20	76	120	11	57	0.3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
57	Marrah 1	38	137	228	11	31	0.2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	O
58	Marrah Kourtchoumi 1	20	85	125	14	67	0.3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	O
59	Nguileikanama	45	198	265	23	22.5	0.6	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
60	Nalli	15	45	75	17	199.5	11.5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	O
61	Yiké	133	700	800	12	31	2	1	0	0	4 et 1nf	0	0	0	0	0	0	0	0	O
62	Boulangara 1	87	363	520	12	27	0.6	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	O

63	Boulangara 2	62	278	353	12	52	3	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	O
64	Boulangara 3	35	147	210	12	60	4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	O
65	Kerom	40	150	200	14	93	7	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	O
66	Ngouro Djouloufou	62	158	360	19	142	10.5	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Artchina	95	441	572	10	32	2	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	O
68	Djagari	20	93	120	15	199	1.5	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	O
69	Wollorom	27	105	162	10	210	4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
70	Ngolfone	83	456	500	20	22.5	3	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Tatal		3238	13419	18490		297		15	0	1	48f 06n f		0	2	0	0	0	0	

**NB** : O : ouadi

Ces données ont été collectées et synthétisées par Animateurs Locaux Zonaux et les membres du CZD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement du 29 décembre au 03 février 2015.

La zone de Mao rural est confrontée à plusieurs problèmes environnementaux dont les principaux sont : la dégradation accélérée des ressources en bois et en eau ; la disparition de la faune et de la flore ; la dégradation des sols ; les sécheresses successives ; la dégradation continue du climat, la désertification accélérée ; l'ensablement des ouadis et

## II. RESULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE LA ZONE ET AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

L'atelier du diagnostic participatif zonal organisé du 23 au 25 avril 2015 à Tchiri Laolou a permis à la population de la zone de Mao rural de procéder à l'analyse des problèmes identifiés, de rechercher leurs causes et conséquences et de dégager quelques axes prioritaires de développement par domaine. Les résultats de ce diagnostic sont donnés par domaine dans les tableaux ci-après :

### 2.1. Agriculture, Elevage, pêche

#### 2.1.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Piste des solutions
1. Faible production agricole (cultures pluviales tout comme cultures maraîchères)	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>-faible et incertaine pluviométrie pour les cultures pluviales</li> <li>- accès limité des potentiels maraîchers (ouadis)</li> <li>-faiblesse de sécurisation foncière</li> <li>-techniques de production et matériels agricoles rudimentaires</li> <li>- ennemis des cultures</li> <li>- dévastation des champs par les animaux</li> <li>-faible fertilité des sols</li> <li>-mauvaises pratiques culturales</li> <li>-manque d'amendement par les agriculteurs,</li> <li>-très faible valorisation des déjections animales</li> <li>-faible vulgarisation des ces de variétés améliorées</li> <li>-faible encadrement technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- migration et les déplacements des bras valides vers des cieux plus favorables (essentiellement vers les villes du Tchad et celles des pays voisins) (exode rural)</li> <li>- fréquente importation et prix élevés des produits agricoles sur les marchés locaux privant ainsi les familles démunies</li> <li>- famine récurrente</li> <li>-très rendement</li> <li>- pauvreté croissante des agriculteurs (détérioration constante des revenus des agriculteurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence des matières organiques</li> <li>-présence des services d'encadrement (ONDR),</li> <li>-bonne capacité des producteurs à mobiliser des fonds</li> <li>-existence des tracteurs</li> <li>-présence des partenaires d'appui technique et financier</li> <li>-existence de nombreux ouadis non</li> <li>- présence d'une nappe phréatique peu profonde</li> <li>- existence des mains-d'œuvre agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- amendement des matières organiques</li> <li>- la mise en organisations des agriculteurs et agro-éleveurs,</li> <li>- la formation des membres des différentes organisations des agriculteurs sur les techniques de production agricole</li> <li>- la formation des agriculteurs sur les techniques de protection durable des végétaux</li> <li>- installation des boutiques d'intrants agricoles</li> </ul>
2. Dégradation ou perte des espaces cultivés et	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ensablement des ouadis et autres sols cultivables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réduction de plus en plus voire disparition des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence des partenaires d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation des agriculteurs membres des</li> </ul>

cultivables(surtout ouadis)		- dégradation des sols résultant de la destruction des couvertures végétales -forte érosion éolienne et hydrique des sols de cultures due aux mauvaises pratiques culturales et d'irrigation - implantation de certains puits pastoraux dans les ouadis ayant de grande valeur agricole	agricoles - désertification de la localité	technique et financier à la protection des ouadis et à l'utilisation durable des sols de culture	organisations sur les techniques de fixation des dunes et de lutte anti-érosive - fixation des dunes autour des ouadis à l'aide des espèces végétales appropriées - pratique des techniques culturales protectrices des sols
3. Baisse de la production animale (gros et petit élevages)	Echelle zonale	- insuffisance et dégradation du pâturage - manque de pharmacies vétérinaires et parcs de vaccination - insuffisance des puits pastoraux modernes -refus de vacciner les animaux par certains, - manque d'organisation des agriculteurs -faibles connaissances sur les techniques d'élevage rentables ; -faible encadrement technique -sécheresses successives	- pauvreté croissante (baisse des revenus) des éleveurs - avortement des vaches provoqué par les pâturages de mauvaise qualité - pratique de la petite transhumance surtout au moment où les vaches sont en gestation - perte des cheptels par certains éleveurs	- existence d'un cheptel adapté aux conditions du milieu -volonté des éleveurs à continuer à produire -possibilités d'amélioration de systèmes de production -abondance des espaces pastoraux -présence de Services d'Elevage (encadrement technique) et des partenaires d'appui	- la mise en organisation des éleveurs -la formation des éleveurs sur les techniques d'élevage durable - la construction des parcs de vaccination de bétail - la réhabilitation des puits pastoraux modernes - la formation des auxiliaires d'élevage - la création des pharmacies vétérinaires - la production d'aliments complémentaires - la sensibilisation des éleveurs sur l'utilité de la vaccination - Organisation des campagnes de vaccination du bétail

### 2.1.2. Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Faible production agricole
- Dégradation ou perte des espaces cultivés et cultivables
- Baisse de la production animale

### 2.1.3: Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- accroître la production agricole par la formation des agriculteurs, la sensibilisation des producteurs, l'élaboration des contrats d'exploitation des ouadis équitables pour les exploitants et les propriétaires, par l'amendement des champs,, par la réalisation de l'agroforesterie et de haie vive etc
- améliorer la production animale par l'organisation et la formation et auxiliaires d'élevage, la construction des parcs de vaccination de bétail, la réhabilitation des puits pastoraux modernes en panne, la création et la construction des petites pharmacies vétérinaires, la production d'aliments complémentaires pour le bétail, par la pratique des cultures fourragères (niébé, sorgho...), par la mise en place de magasin de stockage d'aliments de bétail, par- la sensibilisation des éleveurs et l'organisation régulière des campagnes de vaccination du bétail etc.

## 2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)-ENVIRONNEMENT ET TOURISME

### 2.2.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Des sécheresses successives	Echelle zonale	-insuffisance des pluies -exploitation intensive et irrationnelle des ressources en bois et des sols - feux de brousse	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - baisse de la nappe phréatique - tarissement de certains puits - migration ou dissémination des faunes sauvages - vie dans un contexte écologique difficile et très fragile (pas de satisfaction des besoins alimentaires de base de population)	-existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir des arbres dans la localité - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - réalisation des reboisements dans les espaces publics - réalisation des reboisements communautaires, reboisements individuels
2. La détérioration continue du climat	Echelle zonale	- coupe abusive et accélérée des arbres à des fins diverses - feux de brousse - surpâturage - dégradation des sols	- diminution de la nappe phréatique et tarissement des eaux de surface et puits - détérioration de l'état de la santé humaine (chaleur excessive, etc.) - migration ou dissémination des faunes sauvages - diminution croissante de pâturages de bonne qualité	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui à la lutte contre les changements climatiques	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir des arbres dans la localité - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés - reboisements dans les espaces publics - création des forêts communautaires/réalisation des reboisements communautaires,
3. Disparition des arbres/ ressources en bois, végétation herbeuses	Echelle zonale	-exploitation croissante des ressources en bois à des fins énergétiques et à de divers services - manque d'initiatives de reboisement individuel et collectif	- perte de la diversité et de la richesse floristique et faunique - détérioration du climat - appauvrissement des sols - dégâts du vent sur les toitures	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de	- sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur la loi n°14

		<ul style="list-style-type: none"> <li>-pratique de l'agriculture sur brûlis</li> <li>-extension des superficies cultivées</li> <li>-croissance démographique et autres besoins des agriculteurs</li> <li>- surpâturage</li> <li>-coupe des arbres par les éleveurs transhumants</li> <li>-extension des villages</li> <li>-sécheresse, changements climatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation de la souffrance des femmes à la recherche des fagots</li> <li>- diminution croissante de pâturages de bonne qualité et envahissement des pâturages de mauvaise qualité</li> <li>-sécheresses récurrentes, baisse des productions agricoles, insécurité alimentaire</li> </ul>	l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation des reboisements dans les espaces publics</li> <li>- reboisements communautaires, reboisements individuels</li> <li>-sensibilisation sur l'intérêt de la préservation des reliques forestières et fauniques et lutte contre les feux de brousse, l'utilisation rationnelle des ressources en bois,</li> </ul>
4. Disparition des animaux sauvages	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- exploitation abusive et non contrôlée des ressources végétales (arbres)</li> <li>-braconnage de la faune</li> <li>-changements climatiques</li> <li>- sécheresse</li> <li>- désertification</li> <li>-feux de brousse</li> <li>- dégradation voire disparition des points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- perte de la diversité et richesse faunique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence de Service de l'Environnement</li> <li>-présence des partenaires d'appui</li> <li>- existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur la loi n°14</li> <li>- sensibilisation de la population sur l'intérêt de préservation de la diversité et la richesse faunique</li> </ul>
5 .Dégradation Sols	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>-surpâturages</li> <li>-déboisement anarchique</li> <li>-feux de brousse</li> <li>-modification des systèmes fonciers</li> <li>-sécheresse</li> <li>- érosion éolienne et hydrique</li> <li>- mauvaises pratiques culturales</li> <li>- relief accidenté par endroit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- production massive et continue de sable</li> <li>- ensablement des habitations, des cours d'eau et des ouadis</li> <li>- présence des ravins/rigoles dans les champs et en brousse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de Service de l'Environnement et de l'ONDR</li> <li>-présence des partenaires d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt de la gestion durable de la des sols de culture</li> </ul>
6. Dégradation des ressources en eau de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mauvaise gestion des forages et puits pastoraux modernes</li> <li>- feux de brousse, destruction des arbres,</li> <li>- ensablement progressif de certains forages et puits pastoraux,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pannes successives de certains forages et puits pastoraux</li> <li>- consommation d'eau non potable</li> <li>- persistance des maladies hydriques</li> <li>- changements climatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>existence de Services de l'Environnement et de l'Hydraulique villageois et pastorale</li> <li>-présence des partenaires d'appui</li> <li>- existence des textes et lois réglementant la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur le contenu des articles clés du code de l'eau relatifs</li> <li>- sensibilisation de la population sur l'intérêt de</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- sécheresse, pluviométrie insuffisante et irrégulière, changements climatiques</li> <li>- pollution d'eau</li> <li>- utilisation non maîtrisée des pesticides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- migration ou dissémination des faunes sauvages terrestres et aquatiques</li> <li>- perte de la diversité et de la richesse faunique</li> </ul>	protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'appropriation et de la gestion durable et rationnelle des ressources en eau</li> <li>- formation des membres des comités de gestion des forages et puits pastoraux sur les techniques et pratiques de gestion durable desdits ouvrages</li> </ul>
7. Désertification accélérée	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>-la diminution des pluies</li> <li>-l'abattage excessif des arbres à des fins diverses</li> <li>-l'agriculture itinérante sur brûlis</li> <li>-le surpâturage</li> <li>- sécheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diminution croissante des ressources ligneuses et fauniques</li> <li>- détérioration du climat</li> <li>- appauvrissement des sols</li> <li>- augmentation de la souffrance des femmes à la recherche des fagots</li> <li>- vie dans un contexte écologique difficile et très</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence de Service de l'Environnement</li> <li>-présence des partenaires d'appui à la lutte contre la désertification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisation de la population pour une préservation, gestion et utilisation durable et rationnelle de leurs terres et ressources en eau</li> </ul>
8-Inexistence des initiatives des activités touristiques	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ignorance de l'intérêt du tourisme pour le développement socio-économique et culturel due au manque de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-manque de protection/dégradation et perte des potentiels touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-existence des potentiels sites touristiques</li> <li>- présence de Service de développement touristique et des partenaires d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-sensibilisation des différentes couches socioprofessionnelles de la population sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme en particulier</li> <li>- identification et aménagement des sites touristiques</li> </ul>

### 2.2.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- la détérioration continue du climat
- la dégradation des sols
- la disparition des ressources en bois;
- la disparition des animaux sauvages
- la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique

- la désertification accélérée
- les activités touristiques inexistantes

### 2.2.3: Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Gérer durablement les ressources naturelles disponibles par la Lutte contre le changement climatique, le reboisement, la création des forêts communautaires, la sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés et sur le contenu de la loi n°14 etc ..
- promouvoir les activités d'écotourisme par construction et l'équipement des infrastructures touristiques, la sensibilisation des différentes couches socioprofessionnelles de la population sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme en particulier etc..

## 2.3 DOMAINE ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Enclavement de la zone	- Echelle zonale	-Manque d'aménagement des pistes reliant les villages de la zone et les villes environnantes  -manque d'appui en matière de désenclavement	-multiplicité des pistes) accélérant le développement de sable  -ensablement des habitations ou des infrastructures socio-sanitaires réalisées et des espaces cultivables et pastoraux  -risque d'égarement des voyageurs du à la multiplicité des pistes  -écoulement difficile des produits locaux et importés	-existence de la main d'œuvre	-aménagement des pistes par leur débroussaillage, matérialisation par des reboisements et plaques d'orientation

			-enclavement de la localité		
Faible développement des activités artisanales	- Echelle zonale	-manque d'organisation des artisans -insuffisance des établissements des micro - finances -respect des principes de la religion musulmane	-Non amélioration des revenus des artisans -produits artisanaux de moindre qualité Non diversification des sources de revenus	-nombre important et diversifié des artisans -demande locale assez importante	-organisation des artisans en groupements socioprofessionnels -formation des artisans sur la bonne gestion d'entreprise artisanale - l'installation des ateliers de fabrication des produits artisanaux
Faible progression des activités commerciales	- Echelle zonale	-manque d'organisation des commerçants -insuffisance des sources de financement - insuffisance des établissements de micro – finance au capital sans intérêt comme exigent les principes de l'islam	- détérioration des revenus des commerçants - disparition des activités commerciales - accroissement des dépenses de transport en d'importation -	-nombre important du cheptel -besoins accrus de la population pour le ravitaillement en denrées alimentaires et les produits de première nécessité	- organisation des commerçants -plaidoyer pour l'implantation des établissements de micro - finance à caractère islamique -création de caisse d'épargne et de crédit
-Inexistence des initiatives des activités touristiques	- Echelle zonale	- ignorance de l'intérêt du tourisme pour le développement socio-économique et culturel	-manque de protection/dégradation et perte des potentiels touristiques	-existence des sites touristiques - présence de Service de	-sensibilisation de la population sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme en particulier

				développement touristique et des partenaires d'appui	- identification et aménagement des sites touristiques
faible/manque de développement des activités génératrices des femmes	- Tous les villages de la zone	- faible organisation des femmes en groupements dynamique -insuffisance des moyens financiers et matériels -faible accès au crédit/faible présence des établissements de microcrédit -faible connaissance en techniques de bonne gestion des activités génératrices des revenus	-pauvreté et vulnérabilité croissantes des femmes -dépendance économique des femmes	- existence de service d'encadrement technique des organisations paysannes (ONDR, etc) - présence des partenaires d'appui	- sensibilisation des femmes à la création des groupements dynamiques - promouvoir les activités génératrices de revenus pour les femmes par la formation et la création des AGR

### 2.3.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- L'enclavement de la zone
- Activités artisanales peu développées
- Activités économiques peu développées
- Activités touristiques inexistantes

### 2.3.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Désenclaver la zone par l'aménagement des pistes par le débroussaillage, la matérialisation par des reboisements et plaques d'orientation ;

- Renforcer les activités économiques de la zone par l'implantation des infrastructures à caractère économique, l'organisation des commerçants et des artisans, la formation de commerçants et des artisans sur les techniques de gestion etc. ;
- Promouvoir les activités d'écotourisme par la sensibilisation de la population sur l'intérêt du tourisme en général et de l'écotourisme en particulier, l'identification et l'aménagement des sites touristiques.

## 2.4. DOMAINE SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

### 2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Fort taux de mortalité de la population en général et maternelle et infantile en particulier	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>-faible fréquentation de centres de santé</li> <li>- conditions d'accouchement déplorables</li> <li>- mariages précoces</li> <li>- Insuffisance de la sensibilisation des populations sur les techniques et pratiques préventives</li> <li>-faible couverture sanitaire due au déficit en infrastructures et en personnel de santé de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fréquent cas des décès à domicile</li> <li>- invalidité des personnes actives au développement</li> <li>- Décès fréquents des femmes par suite d'accouchement et de mort-né, d'avortement</li> <li>- opération Césarienne</li> <li>- complication des maladies</li> <li>- Fréquence et persistance des maladies hydriques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-existence des centres et du personnel de santé dans la zone, de district et délégation sanitaires à proximité de la zone</li> <li>-existence des charrettes et des ambulances dans certains centres de la zone,</li> <li>-subvention des soins (soins gratuits) des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes</li> <li>-présence des partenaires d'appui matière de santé (PAM, UNICEF, ACF, MDM,etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation de la population, les femmes enceintes et en âge de procréation sur l'intérêt de fréquenter les centres de santé malade et consultation prénatale, sur l'intérêt de planning familial et la santé de reproduction</li> <li>- formation du personnel soignant et des matrones</li> </ul>
2. Faible accès à l'eau potable		<ul style="list-style-type: none"> <li>-insuffisance des forages et d'autres sources d'eau potable</li> <li>-panne récurrente des forages</li> <li>-manque des forages ou d'autres sources d'eau potable</li> <li>-croissance démographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation du temps de travail des femmes</li> <li>- maladies hydriques</li> <li>- consommation d'eau insalubre</li> <li>- difficulté d'abreuvement du bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de service d'hydraulique (délégation d'hydraulique), des partenaires d'appui</li> <li>- existence de nappe phréatique peu profonde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation des forages</li> <li>- réparation des forages en panne</li> <li>- formation et sensibilisation des comités de gestion des forages sur l'hygiène et l'assainissement</li> </ul>
3. Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme, etc.	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>-défécation massive et régulière à l'air libre due au manque des latrines tant au niveau des ménages qu'au niveau des places publiques (écoles, centres de santé, marchés, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la prolifération du péril fécal</li> <li>- cas des malades fréquents</li> <li>- interruptions de grossesse et d'affaiblissement des femmes responsables lors de l'accouchement</li> <li>- avortements fréquents,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de service et personnel de santé, de service d'hygiène et d'assainissement au district sanitaire de Mao</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- construction et équipement des centres de santé et des maternités dans les centres de santé existants</li> <li>- sensibilisation sur</li> </ul>

		- non /faible respect des règles d'hygiène dû à la méconnaissance des règles d'hygiène élémentaires, à l'insuffisance d'éducation sanitaire, à l'absence des mesures coercitives - malnutrition	stérilité, persistance des maladies		l'intérêt de réalisation et d'utilisation des latrines - mise en place et formation des membres des comités d'hygiène et d'assainissement dans les villages - renforcement des actions d'IEC en hygiène de l'eau, des aliments et du cadre de vie
Propagation du VIH/SIDA et IST/MST	Echelle zonale	- faible protection de la population liée à des pesanteurs socioculturelles - une insuffisance sensibilisation de la population sur les réels dangers de ces maladies -Méconnaissance des personnes infectées - faible sensibilisation sur le VIH/SIDA et IST	- surcharge sociale due aux orphelins et veufs (ve)s - diminution des bras valides - baisse de revenu - pauvreté	-existence des centres et santé, de district et de la délégation sanitaire - existence du point focal de lutte contre le VIH/SIDA, -présence des partenaires d'appui matière de santé (UNICEF, etc)	-Information et sensibilisation des chefs traditionnels, des religieux et de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST - formation des pairs éducateurs
7. Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	Echelle zonale	-mauvaises pratiques d'alimentation pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes -importance des maladies infectieuses -rupture des vivres	-taux élevé des femmes malades  -mortalité maternelle et infantile  -chute pondérale des femmes et des enfants	existence d'un service de nutrition auprès du sanitaire de Mao	-formation sur les techniques d'alimentation appropriée pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes -Formation des femmes sur les techniques de préparation de bouillie enrichie

#### 2.4.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants
- Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques.
- Faible accès à l'eau potable
- Propagation du VIH/SIDA et IST

#### 2.4.3 Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- Améliorer la situation sanitaire de la zone par la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires, par la formation du personnel soignant et des matrones, par la sensibilisation des populations sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, la construction et l'utilisation des infrastructures d'assainissement
- Améliorer l'accès à l'eau potable par la réalisation des forages ou la réparation des forages en panne, la formation des membres des comités de gestion des forages et la sensibilisation de la population sur l'hygiène et l'assainissement
- Lutter contre la propagation du VIH/SIDA et des IST/MST (par l'information et la sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et IST/MST, par la formation des pairs éducateurs)

## 2.5. Domaine Education-Jeunesse-Culture-Sport

### 2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Conditions d'apprentissage des enfants déplorables (précarité des conditions d'étude)	Echelle zonale	-très faible dynamisme des APE - des salles de classes en matériaux non durables -absence des points d'eau et de latrines dans les établissements scolaires -insuffisance notable/manque des enseignants qualifiés - non intégration des lauréats de l'ENIB	- perturbation du calendrier scolaire - baisse de niveau - redoublement - abandon des études	-existence des enfants scolarisables -existence de Service d'encadrement et des partenaires d'appui du secteur -capacité des parents à mobiliser les fonds - existence des enseignants formés non intégrés - existence des lauréats des écoles normales d'enseignement	- former le personnel enseignant et les responsables des APE -construire et équiper les salles de classe - réaliser les forages et latrines au sein des établissements scolaires -planter les arbres dans la cour et aux alentours des établissements scolaires - plaider pour l'affectation des enseignants qualifiés

2. Faible scolarisation des enfants		<ul style="list-style-type: none"> <li>-faible sensibilisation sur l'utilité de l'école</li> <li>- mariages précoces et grossesses, -</li> <li>-pesanteurs socio-culturelles et religion,</li> <li>-pauvreté et mobilisation des enfants pour le gardiennage des animaux domestiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation du nombre des analphabètes</li> <li>- Frein au développement socio-économique et culturel, et à la protection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence de Service d'encadrement et des partenaires d'appui du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants surtout des filles</li> <li>- sensibilisation des parents pour l'envoi des enfants sans distinction de sexes à l'école</li> </ul>
3. Faible promotion des activités sportives et culturelles	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manque d'initiatives locales</li> <li>- manque d'infrastructures socio-culturelles et sportives</li> <li>-désintéressement de la jeunesse</li> <li>- ignorance, pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- jeunes moins cultivés</li> <li>- baisse de niveau</li> <li>- pas d'échanges et de brassage</li> <li>- disparition de certaines valeurs culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de Service Technique d'encadrement des activités sportives et culturelles</li> <li>- existences des personnes âgées et des vestiges du passé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création des différentes équipes de foot ball, la formation des responsables des équipes sur les techniques de conduite et de gestion des associatives sportives</li> <li>- formation des membres des équipes de foot ball sur les techniques de plantation et d'entretien des arbres</li> <li>- organisation des manifestations culturelles et sportives</li> </ul>
4. Fréquent et massif exode rural		<ul style="list-style-type: none"> <li>- faible production agropastorale dans la localité</li> <li>- diminution continue des revenus</li> <li>- absence de loisirs et des activités commerciales dans le milieu</li> <li>- chômage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- abandon des femmes et des enfants</li> <li>- économie locale décroissante</li> <li>- délinquance et criminalité</li> <li>- pauvreté, oisiveté,</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation des manifestations culturelles et sportives</li> <li>- sensibilisation des jeunes pour la tradition</li> <li>Promotion des projets générateurs des revenus pour les jeunes et autres bras valides</li> </ul>
5. Nombre très important des analphabètes surtout chez les femmes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manque de sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes,</li> <li>- faible/manque de scolarisation des enfants de deux sexes</li> <li>- ignorance de l'importance de l'école et de l'alphabétisation</li> <li>-mariage précoce</li> <li>- manque de centre d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque des compétences dans les villages</li> <li>- frein au développement socio-économique et culturel, et à la protection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-existence de Service d'Alphabétisation et des agents alphabétiseurs</li> <li>- nombre important des adultes (de deux sexes) en âge d'alphabétisation</li> <li>-nombre important des femmes en âge d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation des adultes de deux sexes pour l'inscription au cours d'alphabétisation fonctionnelle</li> <li>- Création, construction et équipement des centres d'alphabétisation</li> <li>- plaidoyer auprès du service de l'éducation pour l'affectation des agents alphabétiseurs</li> </ul>
5. Sous-scolarisation et forte déperdition scolaire des filles	Tous les villages de la zone	<ul style="list-style-type: none"> <li>-mobilisation des filles dans les travaux domestiques et commerce</li> <li>-pesanteurs socioculturelles</li> <li>-mariages précoces et religion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-fort taux d'analphabétisme des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence de Service de l'éducation et des partenaires d'appui du secteur (PAM,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles</li> </ul>

### 2.5.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- précarité des conditions d'étude
- Faible scolarisation des enfants
- Fréquent et massif exode rural
- Nombre très important et croissant des analphabètes
- Faible développement des activités sportives et culturelles

### 2.5.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- Améliorer les conditions d'étude et la scolarisation des enfants de la zone de Mao rural par construction et l'équipement des infrastructures éducatives, la formation du personnel enseignant et responsables des APE, la sensibilisation des parents d'élève pour la scolarisation des enfants, le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés etc.....
- Promouvoir les activités culturelles et sportives par la sensibilisation des jeunes et parents sur l'importance de la promotion des activités sportives et culturelles, par la création et l'équipement des infrastructures culturelles et sportives, par l'organisation des manifestations culturelles et sportives etc...).
- Lutter contre l'analphabétisme des adultes par la sensibilisation des adultes de deux sexes pour l'inscription au cours d'alphabétisation fonctionnelle, par la création, la construction et l'équipement des centres d'alphabétisation, par le plaidoyer pour l'affectation des agents alphabétisateurs etc...)

## 2.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Statuts socio-économiques défavorables des femmes	Tous les villages de la zone	-perception archaïque du rôle de la femme -manque d'organisation et lutte des femmes -méconnaissance des rôles socio-économiques joués par femmes - manque/faible d'encadrement technique et formation des femmes pratiquant l'agriculture et l'élevage	-manque/sous-scolarisation des filles -fort taux d'analphabétisme des femmes -vulnérabilité et pauvreté accrue des femmes - faible/manque participation aux réunions et dans les organes de décision - faible production agropastorale et revenu - pauvreté accrue des femmes	-Existence de Service Social - bonne volonté et disponibilité des autorités traditionnelles et administratives locales à accompagner la promotion du genre à tous les niveaux - présence des partenaires d'appui - existence des groupements féminins avec de liquidité dans la caisse	-sensibilisation à la création des organisations féminines - implication des personnes vulnérables surtout les femmes dans la prise de décision et lors des réunions de développement - sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le processus développement socio-économique et la gestion durable des ressources naturelles,
2. Surcharge des travaux domestiques des femmes	Tous les villages de la zone	- multiplicité des tâches domestiques pour les femmes  - Difficulté d'approvisionnement en bois de chauffe			- promotion des activités génératrices des revenus pour les personnes vulnérables - formation des femmes sur les techniques de construction et de vulgarisation des foyers améliorés

### 2.6.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Statuts socio-économiques défavorables des femmes
- Surcharge des travaux domestiques des femmes
- Analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles
- faible/manque de développement des activités génératrices des femmes
- Une insécurité alimentaire permanente
- Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes

### 2.6.3 Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage l'axe prioritaire de développement suivant :

- Améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées etc..) par la sensibilisation à la création des organisations féminines, par l'implication des femmes dans la prise de décision et les réunions de développement, la sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le processus de développement socio-économique, la gestion des ressources naturelles, la sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation des femmes, la formation des responsables des organisations féminines sur les techniques de prise de parole devant un public et techniques de sensibilisation, la création des activités génératrices des revenus pour les personnes vulnérables dont les femmes, l'alphabétisation des femmes et la scolarisation des filles, la sensibilisation pour la bonne alimentation des femmes et des nourrissons etc..

## 2.7. Domaine Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations)

### 2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ignorance</li> <li>- très faible voire manque de mobilisation des ressources financières propres</li> <li>- manque de répartition des responsabilités des acteurs</li> <li>- l'intérêt individuel prime sur l'intérêt collectif</li> <li>- manque d'évaluation et de prévention des risques</li> <li>- manque de Vie démocratique au sein de l'association</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de confiance</li> <li>- mésentente entre la base et les responsables</li> <li>- disfonctionnement de l'association/du groupement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de service d'encadrement des Organisations(ONDR) Paysannes des partenaires d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation des chefs traditionnels et responsables des groupements et association sur la gestion des ressources communautaires</li> <li>-Formation des chefs traditionnels et responsables sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance</li> <li>- sensibilisation sur l'importance de la justice et de la cohésion sociales</li> </ul>

2. La persistance de l'injustice sociale	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption</li> <li>- trafic d'influence des hautes personnalités</li> <li>- résolution subjective des conflits</li> <li>- la mauvaise gestion des ressources communautaires</li> <li>- Vol de bétail avec la complicité de certains hommes de la localité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- persistance de conflit dans le village</li> <li>- Division de la population</li> <li>- Conflit entre les clans</li> <li>- Disparition de bien social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de sécurité et de l'autorité administrative à Mao non loin de la zone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation des chefs de villages sur le droit et le devoir</li> <li>- sensibilisation pour la consolidation de la paix et la cohabitation pacifique</li> <li>- imposition des amendes en cas de vol</li> <li>-- création d'une synergie entre la population et le service de sécurité</li> <li>- plaidoyer auprès de l'administrative pour la punition effective des voleurs de bétail arrêtés</li> </ul>
------------------------------------------	----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 2.7.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants
- la persistance de l'injustice sociale
- vol de bétail

### 2.7.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage un seul axe prioritaire suivant :

- Promouvoir la bonne gouvernance locale dans la zone Mao rural par la sensibilisation sur la bonne gestion des ressources communautaires la formation des chefs traditionnels et responsables des associations et groupements sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance, la sensibilisation sur l'importance de la justice et de la cohésion sociales et la consolidation de la paix dans la localité, la mise en place d'un réseau de contrôle des voleurs de bétail, la création d'une synergie entre la population et le service de sécurité, le plaidoyer auprès de l'administrative de la place pour la sanction effective des voleurs de bétail arrêtés.

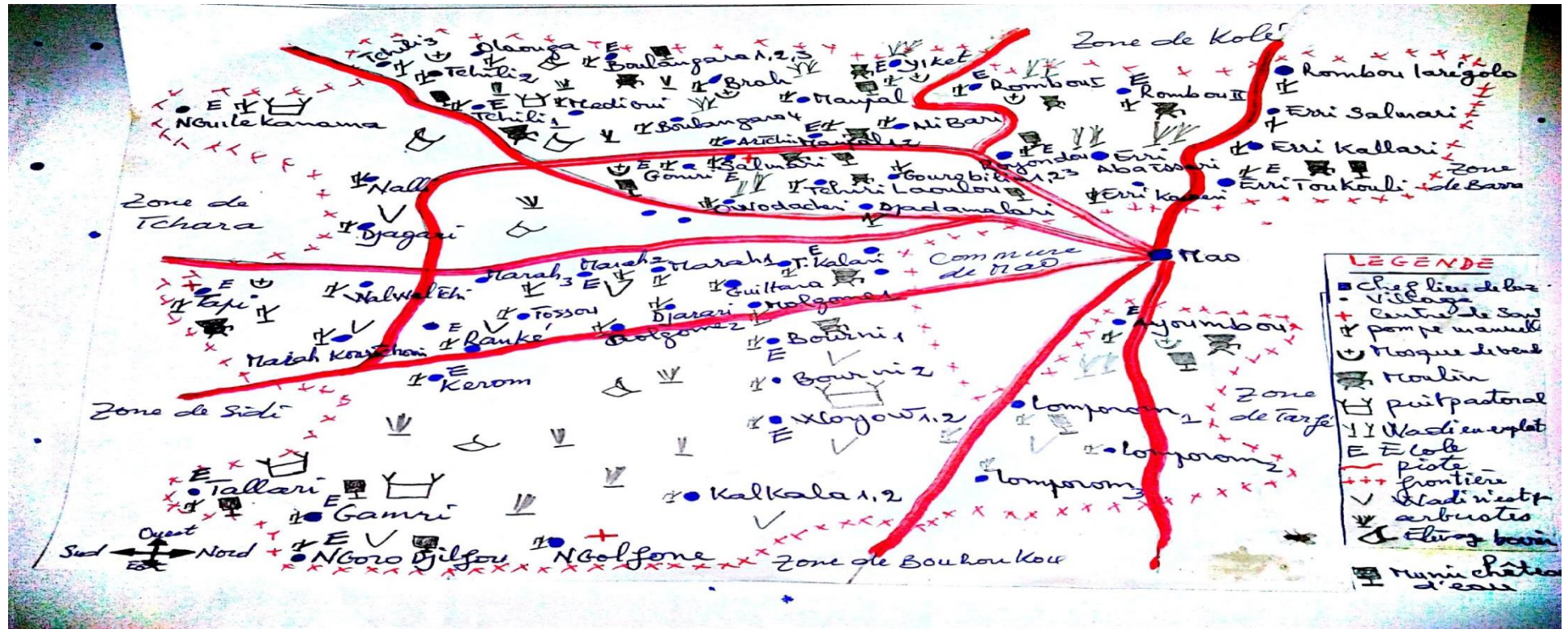
## 2.8 SOMMAIRE DES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Le sommaire des différents axes prioritaires de développement pour la zone de Mao Rural est présenté dans le tableau ci-après :

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
<b>Agriculture, Elevage, pêche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible production agricole</li> <li>- Dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables</li> <li>- Baisse de la production animale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accroître la production agricole</li> <li>- augmenter la production animale</li> </ul>
<b>Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La détérioration continue du climat</li> <li>- Disparition des arbres/ressources en bois, végétation herbeuses</li> <li>- Disparition des animaux sauvages</li> <li>- Baisse du niveau de la nappe phréatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer rationnellement les ressources naturelles disponibles de la zone</li> <li>- Promouvoir les activités d'écotourisme dans la zone</li> </ul>
<b>Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enclavement de la zone</li> <li>- Activités artisanales peu développées</li> <li>- Activités économiques peu développées</li> <li>- Activités touristiques inexistantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les activités économiques dans la zone</li> </ul>
<b>Santé-Eau potable-Assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fort taux de mortalité de la population</li> <li>- Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès à l'accès à l'eau potable dans la zone</li> <li>- Améliorer la couverture sanitaire dans la zone de Mao rural</li> <li>- Lutter contre la propagation du VIH/SIDA et des IST/MST</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propagation du VIH/SIDA et IST</li> <li>- Faible accès à l'eau potable</li> </ul>	
<b>Education-Jeunesse-Culture-Sport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions d'apprentissage des enfants déplorables</li> <li>- Faible scolarisation des enfants</li> <li>- Nombre très important et croissant des analphabètes</li> <li>- Faible promotion des activités sportives et culturelles</li> <li>- Fréquent et massif exode rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions d'étude des enfants de la zone</li> <li>- Lutter contre l'analphabétisme des adultes dans la zone</li> <li>- Promouvoir les activités culturelles et sportives</li> </ul>
<b>Affaires sociales-Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts socio-économiques défavorables des femmes</li> <li>- Surcharge des travaux domestiques des femmes</li> <li>- Fréquent et massif exode rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la situation socio-économiques des personnes vulnérables (femmes, enfants, vieillards etc..)</li> </ul>
<b>Gouvernance-Paix -Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants</li> <li>- La persistance de l'injustice sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la gouvernance locale dans la zone</li> </ul>

# SCHEMA D'AMENAGEMENT DU TERRITOIR



#### IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

Pendant l'atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL, la population de la zone de Mao Rural a réparti par domaine pour les 4 années à venir les projets en tenant compte de ses capacités organisationnelles et financières. Ces projets et leurs coûts sont récapitulés par domaine et par an dans les tableaux ci – après :

##### 4.1. Domaine Agriculture, Elevage, pêche

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
accroître la production agricole	Réalisation des cultures maraîchères	32,8ha soit 0,8 par grpt	TchiriDjadamala;Artc hina;TchiriAoudachar ;Laoulou;Tchiri Gorobilim;Yiket; Yiket;Yiket; Royondo;Royondo;R oyondo;Royondo;Ro yondo 2;Royondo;Royondo; Royondo; Rombou 2;Rombou ;Rombou ; Brah ;Erri ; Erri Toukouli ;Erri Toukouli ;Boulangara ;Boulangara 3 ;Tchili 1 ;Gintara;Manpal 1;Manpal 1;Medigui;Ayombou; Ayoubou; Ayoubou ;Marah	Hilwa;Doulbarid;N ima;Kamtoulo;Cla toulo;Hilou; ;balkhère;Kilelei;A -V-S- SARI;Roug Guedié;Moudjam a;Al Salama;Abbad i Gah;Dagirde; Hanana;Al wahit;Cash;Istifac k;Normal ; Al Mahaba ;Egypta ; Lafia ; Klatoulo ;Hilouwa ;Chifa ; Tagadoum ;Faide Nasse ;Koumpal ; Farha ; Hanana ;Al	110761500	6150000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, Autres	août 2016	9mois

		1 ;Marah 1 ; Marah Andja ;Nalli ;Tchiri Laouli ;Tchiri Salmari ;Boulangara ;Tchiri Laoulou	Nour ;Faise ; Nadja ;Ordo ; Al Nassour ;Hair ;Ra ha ;Soureya ;Cho ukour ; Bonou ;Raha										
Formation des producteurs sur les techniques de production agricole (22 brigades dans 11 sites)	1 séance	Rombou ;Yiket ; Brah ;Erri Toukouli ;Royondou ; Manpal ;Boulangara ; Tchiri;Marah;Ayoubou; Tossou	un producteur par village	3 295 400	110000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, Autres	août 2016	1 mois	
Creation d'un magasin d'intrant agricole	01	Tchiri Laoulou	ADZ	5 859 500	190 000		X			FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF,	Aout 2017	1ans	
Installation de champs - écoles	70 villages	Bourni;Tchiri Laoulou;Brah	ADZ	1 260 200	40 000	X	X	X	X	FAO, PNSA, ACF,	Juin 2016	70ours	
Visite d'échange vers le Sud du pays (pour 10 producteurs)	(02) visites	Rombou ;Royondou ; Brah ; Yiket ;Boulangara ;T chiri ;Tossou ; Marah ;Ayoubou ;E rri Toukouli	ADZ	3 230 400	150000			X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, Autres	Octobre 2017	2 semaines	
Formation sur la conservation et la transformation de produits maraichères (pour	1 séance	Rombou ;Royondou ; Brah ;Yiket ; Boulangara ;Tchiri ; Tossou ;Marah ;	ADZ	7 950 000	150000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF,	juin 2016	7 jours	

	10 producteurs)		Ayoumbou ;Erri Toukouli										
augmenter la production animale	Réalisation de l'élevage des volailles	2 grpts	Ayoumbou Tchiri Aoudachri	Rahama Maigali	4964000	260 000	X				FAO, PNSA, , ACF, PROHYP A,	Septembre 2016	6 mois
	Réalisation des puits pastoraux	4 puits	Tchili 1 Djagari Woyow Tallari	Comité de gestion de puits pastoral ;	100000000	2000000	X	X	X		FAO, PNSA, ACF, PROHYP A,	Decembre 2016	3mois
	Réalisation de l'élevage de petits ruminants (350 chèvres pour 28 grpts)	350 chèvres	Yiket ; Yiket ; Rombou 2 ; Rombou ; Royondo ; Erri Royondo ;Tchiri ; Djadamalari ;Royondou 2 ;Royondou 2;Yiket;Yiket; Rombou 2;Rombou;Rombou; Yiket;Tossou ; Boulangara ;Médigui ;Manpal ; Boulangara 3 ;Tchili Olangua ; Tchili 3 ;Tchili 2; Bourni;Tapi;Manpal 2	Kolgoi;DjemiaAIRaha;Salama;Al Nadja; Barka;Djamaillah; Al khadara ; Al Afia ;Nassour ; Tchide ;Istifack ;T ofogier ;Doulbarit ;Rahouma ;Fém de Rombou ;Rahah; Al Afia;Hair; Al Rahouma;Hilou ;A l Chifa ;Nima Allah ;Al Rahama ;Faide Rahim ;Zenate;Doulbarid; Doulbaride	7000000	1400000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYP A, Autres	Janvier 2016	9mois

Organisation des campagnes de Vaccination des animaux (pour 16 villages)	4 séances	Tossou Djarari ;Tchili 3 ; Bourni ;Woyow ; Molgom ;Ranké ; Kerom;Tchili;Marah; Tapi;Nguilekanama; Djagari;Ayoubou;Golfone; Lomporom;Kalkala	Salama Nima-Allaya Comité des éleveurs Comité des éleveurs	4000000	240000	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYP A, Autres	Décembre 2016	1 mois
Alimentation des bétails (tourteau, sons de céréale etc..... ;)	17 villages	Tossou ;Djarari ; Tchili 3 ;Bourni ; Woyow ;Molgom ; Ranké ;Kerom; Tchili;Marah;Tapi; Nguilekanama;Djagari; Ayoubou; Golfone;Lomporom;Kalkala;MarahKourtchou	Salama Nima-Allaya Comité des éleveurs Comité des éleveurs	44200000	1700000	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYP A, Autres	Mars 2016	3mois
Formation des auxiliaires de l'élevage	1 séance	Tossou ;Jarari ; Tchili 3 ;Bourni ; Woyow ;Molgom ; Ranké ;Kerom;Tchili 3; Marah;Tapi; Nguilekanama;Djagari; Ayoubou; Golfone;Lomporom;Kalkala	Salama Nima-Allaya Comité des éleveurs	2589525	40000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYP A, Autres	Avril 2016	3semaines
Création d'une pharmacie vétérinaire	1	Tchiri Laoulou	ADZ	6 953 500	150 000			X		FAO, PNSA,	Mars 2018	9 mois
Installation des parcs de vaccination	3	Tchili 1 Bourni 1 Ayoubou	ADZ	23456000	250000				X	FAO, PNSA,	Novembre 2019	

	Total												
--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## 4.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Gérer rationnellement les ressources naturelles disponibles de la zone	Réalisation des reboisements dans les sites publics (Ecoles, Centres de Santé)	4000 plants soit 50 par an par APE/ COSAN	Yiket ;Rombou 1 ;Boulangara ; Royondo 1 ;Tchiri Goniri ; Tchiri Salmari ; TchiriAoudachar ;Tossou 1 ;Tapi 1 ;Ayoumbou; Ranké 2;Nguile kanama;Ngolefone;Marah Andja;Kerom; Tchili Olongua ; Bourni 1 ;Woyow 1 ;Tchili 1 ;Manpal 1	APE, les Directeurs des écoles	75010000	400000	X	X	X	X	PAM, FAO, SOS-SAHEL, Etat, autres	Juin 2016	6 mois
	Formation des producteurs sur les techniques de mise en place d'une pépinière communautaire (6 villages)	1 séance	Tchiri Laoulou Yiket Royondou Marah 1 Tchili 3 Ayoumbou	Comité de l'environnement Al Nadja	53700000	150000	X				PAM, FAO, SOS-SAHEL, Etat, autres	Juillet 2016	7 jours

	Fixation de sable autour du village et de wadis (38 villages)	9500 plants soit 50 par an par village	Tossou Djarar ;Bourni 1 ;Bourni 2 ;Woyow ;Molgom 1 ;Molgom 2;Ranké 1;Ranké 2;Ranké 3;Ranké 4;Kerom ;Tossou 1 ;Tossou 2 ;Erri Toukouli ; Djagari ;Mara Kourtchimi;Mara Andja;Tapi;Ayombou;Kalkalah ;Rombou ;Royondo ;Yiket ;Boulangara ;Manpal ;Nali ;Nguilekanama ;Tchiri Laoulou ;Tchiri Goniri ;TchiriAoudachar ;Tchiri Salmari ;TchiriDjadamala ;Artchina ;Tchili 1 ;Tchili 2 ;Tchili 3;Médigui;Tossou ;agarti	ODV	299839000	1520000	X	X	X	X	PAM, FAO, SOS-SAHEL, Etat, autres	Février 2016	9 mois
	Formation des producteurs sur la gestion des forêts communautaire	01 séance	Manpal	ADZ/ODV service du foret	5625 000	250 000	X				PAM, FAO, SOS-SAHEL, Etat, autres	Avril 2016	2 ans
	Reboisement réalisé par 63 groupements	25200 plants soit soit	63 groupements féminins	Chacun des bureaux des groupements	52000000	154000	X	X	X	X	PAM, ACEF, SIF,		

	féminins	100/an par grpt		féminins avec coordination de l'union ODV							ETAT, Autres		
	Formation de (126) femmes, sur les techniques de construction et d'utilisation des Foyers améliorés (63 Gpts)	4 séances, soit 1/an	63 groupements féminins	Union de Bureau de groupement de la Zone	15000000	170 000	X	X	X	X	PAM, ACEF, SIF, ETAT, Autres	Mars 2016	
	Formation des 315 femmes membres des 63 groupements sur les techniques de plantation et d'entretien des arbres	1 séance	63 groupements féminins	Union de Bureau de groupement Féminin de la Zone	107131500 soit 1700500 par projet	18900000 soit 300000 par an	X	X	X	X	PAM, ACEF, SIF, ETAT, Autres		
	Formation des 12 auxiliaires de l'environnement sur les techniques de la protection des ressources naturelles, soit 2 pers/village	4 séances soit 1/an	Tchiri Laoulou Yiket Royondou Marah 1 Tchili 3 Ayoumbou	ADZ/ODV	2460000	100000	X	X	X	X	PAM, FAO, SOS- SAHEL, Etat, autres	Juillet 2016	7 jours
	Sensibilisation de la population sur la gestion durable des ressources naturelles (dans 20 villages)	4 séances soit 1/an	Yiket ;Rombou 1 ;Boulangara ; Royondo 1 ;Tchiri Goniri ; Tchiri Salmari ; TchiriAoudachar ;Tossou 1 ;Tapi 1 ;Ayoumbou;	ADZ	15000000	250000	X	X	X	X	PAM, FAO, SOS- SAHEL, Etat, autres	Janvier 2016	3 semain es

			Ranké 2;Nguile kanama;Ngolefo ne;Marah;Andja ;Kerom;Tchili Olongua ;Bourni 1 ;Woyow 1 ;Tchili 1 ;Manpal										
Promouvoir les activités d'écotourisme dans la zone	aménagement d'un site touristique	1 site	Rombou	Comité de Développement de l'écotourisme	10000500	200000				X	PAM, FAO, SOS-SAHEL,		
	Sensibilisation sur l'intérêt de l'écotourisme	4 campagnes	Echelle zonale	Comité de Développement de l'écotourisme , ADZ	2430000	350000	X	X	X	X			
				Total									

#### 4.3.DOMAINE ECONOMIE(COMMERCE, TRANSPORT, CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT, ARTISANAT, ETC.)

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Promouvoir les activités économiques	Installation des boutiques et commerce de divers produits commerciaux	39 boutiques	Tchiri Djadamalri;Mara 3;Nalli;Ranké;Yiket;Yiket;Tossou Geitiri ;Royondo	Adallah;Rahama;Doulbarit;Tao uwali;Zam-Zam National;Hai-Hairom;Raham	195000000	1950000		X			MICRO-CREDIT, Etat, Autres	Avril 2017	1an

			uElibari ;Erri Toukoulou ;Royon douHaou ;Tchiri ;Aoudacher ;Ro yondouHaou ;Tc hiri Laoulou ;Artchin a ;Brah ;Rombo u 1 ;Royondou ;Yi ket ;Artchina ;Ro yondou ;Royond ouElibari ;Médig ui ;Manpal 1 ;Tchili 1 ;Woyow ;Molg om 1 ;Tapi ;Tapi Djagari ;Molgom 2 ;Médigui ;Mar ah 3 ;Tchili 1 ;Woyow ;Tchiri Aoudacher ;Erri Toukoulou ;Erri Toukoulou ;Tchiri Salmari	a Mine ;Al Afia ;Gamar Al Afia ;Goudrah ; Hai- Hairom;Hai- Hairom;Douba rit;Al Chafana;Raha h;Al Houmra;Hanan a;Raki;Al Heria; Chamsi ;Al Choukour ;Datr one ;Al Afia ; Paris- Glass ;Raha ;A bou Nassi ;Salama ;Al Chafa;Wadairo ma;Al Nadif;Al Nadif;Istifacfab ;Tofoguier ;Rah ama ;Mine Féminin										
	commerce des chameaux	76	Molgom 1 Nguile Kanama	Doulbarit Rizik	19400000	1600000		X				MICRO- CREDIT, Etat, Autres		
	commerce des petits ruminants (101 chèvres et moutons pour 5 Gpts)	101 chèvres et moutons	Djagari;Tchiri Salmari;Artchina ;Tchili 1;Tapi 1;	Al Nadja;Al Wihda;Al Salama;Gamar Machi;	3125000	3000000	X	X	X			MICRO- CREDIT, Etat, Autres		

	commerce des 482 bœufs pour 16 Gpts)	482 bœufs	MarahKourtchou ;Tapi 2 ;Molgom ;Kerom ;Bourni 2 ;Tchiri Salmari ;Tchiri Laoulou ;TchiriD jadamala ;Tchili 3 ;Tossou ;Molgom ;Tapi 1 ;Tapi 1 ;Ranké 4 ;Manpal 2 ;RombouLaregol	Djamahie ;Dja male ;Al Afia Afia ;Tofogui q ;Al Bahr ;Al Niya ;Istifack ;Farha;Al Afia;Zibde;Machi;Al Afiya;Hai-Hairom;Bagare	100000000	1200000		X			MICRO-CREDIT, Etat, Autres		
	commerce de céréale (88 sacs pour 18 Grpts)	88 sacs	Tchiri Laoulou ;TchiriD jadamala ;Tchili 1 ;Tchili 2 ;Tossou Haggarti ;Royondo 1 ; Yiket ;Rombou ; Rombou 3 ; Tchiri Laoulou ;Tchiri Laoulou ;Tchiri Laoulou ;Tchiri Salmari ;Tossou Djorari ;Tchili 3 ;Tchili 1;Tchili 2;Bourni;Yiket;TchiriAoudacher	Doulbaride;Hai-Hairom;Rahama;Faida;Doulbarid;Mita ;Kanay Sessi;Hach Rahama;AhlaneWasaha;Marhaba;Kitchilah;G FIS;Al Nassiha;Assalama;Istifack;Al Salam;Al Nadja;SalamaAllehko;Gamar	17640000	1440000		X			PDL-GRN, SOS-SAHÉL, FAO,Etat, Autres	Novembre 2017	1an
	Création d'une caisse et de crédit	01	Tchiri Laoulou	ADZ	223567890	2560100			X		MICRO-CREDIT, Etat, Autres		

	Création d'un atelier de fabrication des produits artisanaux	1 atelier	Tossou	Al Tagadoum	1100000	100000			X		MICRO-CREDIT, Etat, Autres		
				Total									

#### 4.4. DOMAINE SANTE – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Faciliter l'accès à l'accès à l'eau potable dans la zone	Installation des mini châteaux	14	Tchiri Laoulou; Tchiri Salmari; Yiket Royondou; Tchili 1; Erri Toukoul; Manpal 1 ; Boulangara ; Ayoubou ; Tchiri Goniri ; Ngoro Djouloufo ; Ngamri Lompom 1 ; Tallari ;	COGES	266000000	1400000			X	X	Union-Europeen, UNICEF, Hydraulique villageois, SIF, Etat et Autres	Décembr 2018	

	Réalisation des forages	25	TchiriNgourobili ;TchiriAoudacher ;Brah ;Rombou 2 ;Erri ;Abba Issari ;Rombou 3 ;Boulangara 3 ;Tossou Jorari ;Tossou Hagarti ;Niratchordi ;MaraKourcthou ;Nalli ;Mara 3 ;Nguila ;anam a ;Mara 2 ;Bourni 2;Woyow 1;Woyow 2;Keirom;Erri 2 Tchili Olonga;Djagari; Wol lorom;Royondou ;Haou;Tapi1;Rombou 1;Royondou 2; RombouLaregol; Lomprom;Ngolfone	COGES	46250000	3750000	X				Union-Europeen, UNICEF, Hydraulique villageois, SIF, Etat et Autres	Novembre 2015	
	Réhabilitation des forages en panne	3 forages	TchiriDjadamala Molgom 1 Ayoubou	Comité de gestion de forage	1155000	75000		X			Union-Europeen, UNICEF, Hydraulique villageois, SIF	Janvier 2016	1 semaine
Améliorer la couverture sanitaire de la population de la zone	Construction et équipement d'un centre de santé	1	Tchiri Salmari Tapi Ngolfone	COGES/OD V	19875000	450000	X	X	X		UNICEF, Etat et Autres	Decembre 2015	9mois

	Sensibilisation sur l'hygiène assainissement et la fréquentation des centres de santé (9 sites)	4 séances soit 1/an	Tchiri Salmari ;Yiket ;Tchili 1 ;Tossou Tapi ;Manpal Bourni ;Ayoubou ;Ngolfone	COGES/ADZ	3245680	100 000	X	X	X	X	UNICEF, ,Etat et Autres	Février 2015	
	Réalisation des Latrines communautaires dans les villages par les communautés (9 sites retenus)	<b>09 sites</b>	Tchiri Salmari ;Yiket ;Tchili 1 ;Tossou ;Tapi Manpal ;Bourni Ayoubou ;Ngolfone	COGES/ADZ	5 250 000	75 000	X	X	X	X	UNICEF, ACEF, MDM, Etat et Autres	Septembre 2015	
	Sensibilisation des parents sur les bonnes pratiques de nutrition (9 sites retenus)	4 séances soit 1/an	Tchiri Salmari ;Yiket Tchili 1 ;Tossou Tapi ;Manpal ;Bourni ;Ayoubou ;Ngolfone	COGES/ADZ	900000	100000	X	X	X	X	UNICEF, ACEF, MDM, Etat et Autres	Mars 2015	
Ramener ce projet sous le domaine Affaires sociales	Formation des femmes sur les techniques de préparation des bouillies enrichies (9 sites retenus)	4 séances soit 1/an	Echelle zonale(sites : Tchiri ; Salmari ;Yiket Tchili 1 ;Tossou Tapi ;Manpal Bourni ;Ayoubou ;Ngolfone )	COGES/ADZ	2000000	150000	X	X	X	X	UNICEF, ACEF, MDM et Autres	Mars 2015	
Lutter contre la propagation du VIH/SIDA et des IST/MST	l'information et la sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST	4 séances soit 1/an	Ayoubou ; Bourni ;;Tchili ; Tchiri Laoulou ;Manpal Yike ;Tossou ;Tapi ;Ngolfone	COSAN	2790500	270000	X	X	X	X	Délégation de la santé		

	Formation des pairs éducateurs (18 pairs éducateur dans 9 sites)	1séance	Ayoumbou ;Bou rni ;Tchili ;Tchiri ; Laoulou ;Manpal Yike ;Tossou Tapi ;Ngolfone	COSAN	950000	200000	X					Délégation de la santé		
				Total										

#### 4.5.DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Améliorer les conditions d'étude et de scolarisation des enfants	Création des écoles	7	Keirom Rombou 2 Marah 2 NgoroDjouloufo Woyow Bourni 1 Tallari	ODV	84000	14000	X				UNICEF, PAM, Etat, Autres	Novembre 2015	1 semaine
	Création d'une école Bilingue	1 école	Tchili 1	ODV	110000	20000	X				UNICEF, PAM, Etat, Autres		
	Création de deux écoles Arabes	2 écoles	Manpal Rombou	ODV	2600000	60000	X				A identifier		
	Construction de (12) salles de classe et (12) latrines et (6) forages	06 sites	Keirom Rombou 1 Rombou 2 Boulangara 1 Tchili1 Tallari	APE	46500000	300000		X			UNICEF, PAM, PROHYP A, Etat, Autres		

	Construction de quinze (15) salles de classes, de dix (10) latrines et cinq (5) forages	05 sites	Ranké 2 Marah 2 NgoroDlouloufo Woyow 1 Manpal 1	APE	65000000	3000000		X			UNICEF, PAM, PROHYP A, Etat, Autres		
	Construction de quatre(4) salles de classe, 2 latrines et un forage	20 salles de classes, 10 latrines et 5 forages	Tchiri Goniri Tchiri Salmari Aoudachari Yiket Rombou 1	APE	82500000	5000000		X			UNICEF, PAM, Etat, Autres		
	Construction de cinq (5) salles de classe, 2 latrines et un forage	2 villages	Tapi Tossou 1	APE	40000000	1000000		X			UNICEF, PAM, Etat, Autres	Juillet 2016	
	Construction de six (6) salles de classe, 2 latrines et un forage	1 village	Royondou 1	APE	24000000	500000		X			UNICEF, PAM, Etat, Autres	Septemb re 2016	
	Construction de 3 salles de classe plus la clôture de l'établissement	1 village	Ayoumbou	APE	36000000	50000		X			UNICEF, PAM, Etat, Autres	Aout 2016	
	Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école	18 villages	Keirom ;Rombo u 2 ;Marah 2 ; NgoroDjouloufo ;Woyow ;Bourni 1 ;Tallari ;Tchiri Goniri ;Tchiri Salmari ;Aoudac hari ;Yiket ;Rom bou 1 ;Manpal ; Ayoumbou ;Roy ondo ;Tapi ;Tos	APE	1000000	216000	X	X	X	X	UNICEF, PAM, Etat, Autres	Septemb re 2015	

			sou ;Erri Toukouli											
	Formation des responsables APE (pour les 18 écoles) sur divers thèmes relatifs à la bonne gestion d'une	1 séance	Keirom ;Rombo u 2 ;Marah 2 ; NgoroDjouloufo ;Woyow ;Bourni 1 ;Tallari ;Tchiri Goniri ;Tchiri Salmari ;Aoudachari ;Yiket ;Rom bou 1 ;Manpal ; Ayoubou ;Roy ondo ;Tapi ;Tos sou ;Erri Toukouli	APE de différentes écoles	957300	270000	X					UNICEF, PAM, Etat, Autres		
	Equiperment des 18 écoles (en fournitures scolaires et matériels didactiques)	18 écoles	Keirom ;Rombo u 1 ;Rombou 2 ;Boulangara 1 ;Marah 2 ;Ranké 2 ;Tchili 1 ;NgoroDjoulou fo ;Tchiri Goniri ; Tchiri almari ;Aoudachari ;Yiket ;Royon dou 1 ;Ayoubou ; Tapi ;Tossou 1 ; Woyow ;Manpal 1 ;Tallari	APE	4500000 soit 250000 par projet	1980000 soit 110000 par an	X	X	X	X		UNICEF, PAM, Etat, Autres		
Lutter contre l'analphabétisme des adultes	Création d'un centre d'alphabétisation	1 village	Tchili 1	ODV et CZD	110000	10000	X					UNICEF, PAM, PROHYPA, Etat, Autres	Novembre 2015	1 semaine

Promouvoir les activités culturelles et sportives	Formation des responsables de foot bal sur les techniques de conduite et de bonne gestion d'une association sportive	11 équipes de foot bal	Rombou;Yiket; Manpal;Royondo;Tchiri;Salmari; Tossou ;Tapi ; Bourni ;Ayoumbou ;Gamri	Bureau des équipes de foot bal	600000	111000		X			UNICEF, PAM, Etat, Autres	Mais 2016	
	Formation de 11 équipes de foot bal sur les techniques de planification et entretien d'arbitrage (20 personnes)	1 séance	Rombou;Yiket; Brah;Manpal; Royondo;Tchiri; Salmari ;Tossou ;Tapi ;Bourni ; Ayoumbou ;Gamri	Bureau des équipes de foot bal	700000	110000		X			UNICEF, PAM, Etat, Autres		
	Aménagement des terrains de foot bal	11 terrains de foot bal	Rombou;Yiket; Brah;Manpal; Royondo;Tchiri; Salmari ;Tossou ;Tapi ;Bourni ;Ayoumbou ;Gamri	Bureau de foot bal	8000000	120000	X				UNICEF, PAM, Etat, Autres		
				Total									

#### 4.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Améliorer la situation socio-	Installation des moulins	8 moulins	Tchiri Laoulou Tchiri Salmari	Al Salama Soreya	32000000	4000000	X				FAO, ACEF,	Novembr 2015	

économiques des personnes vulnérables (femmes, enfants, vieillards etc..)			Rombou 1 Erri Toukouli Manpal 1 Tchili 1 Tapi 1 Bourni 1	Doulbarit Rahama Towi Al oumour Raki Al Afia Kiri Kassama							PDL-GRN, Etat, Microcrédit, Autres		
	Formation de 128 femmes, membres des 63 groupements sur la couture	1 séance	Echelle Zonal	Union de Bureau de groupement de la Zone	32452500	300000			X		FAO, ACEF, PNSA, SOS-SAHEL, PDL-GRN, Etat, Autre	Décembre 2018	
	Sensibilisation des chefs des ménages et des chefs traditionnels sur l'implication des femmes dans le développement socio-économique et la gestion des ressources naturelles (9 sites)	4 séances soit 1/an	Ayoumbou Bourni Ngolfone Tapi Tossou Tchiri Laoulou Tchili 1 Manpal Yiket	ADZ	3500000	100000	X	X	X	X	PAM, ACEF, SIF, ETAT, Autres		
	Mise en place des banques de céréales communautaires	9 banques céréalières	Echelle zonale(9 sites :Tchiri Laoulou Tossou 1 Manpal Ayoumbou Tapi Bourni Tchili 1 Yiket	Comité de gestion	76500000 soit 8500000 par banque	13500000 soit 1500000 par banque	X				PDL-GRN, SOS-SAHEL, FAO		

			Ngolfone)										
	Formation de 189 femmes responsables des 63 groupements féminins sur les techniques de de préparation de bouillie enrichie	2 séance	Echelle Zonale	Union de Bureau de groupement de la Zone	2100000000	400000	X	X				PAM, ACEF, SIF, ETAT, Autres	
				Total									

#### 4.7. DOMAINE GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Améliorer la gouvernance locale dans la zone	Mise en place des comités de gestion des conflits	9 comités	Echelle zonale	ADZ	270000		X						
	Formation des chefs traditionnels et et membres des comités de gestion sur les conflits liés à la gestion des ressources naturelles	1 séance	Yiket Tchiri Laoulou Tapi Ayoubou Bourni	Bureau ADZ	4055000	400000	X				UNICEF, PDVII, Etat et Autres		
	Formation d'1	4	Echelle Zonale	Bureau ADZ	982500	100000	X	X	X	X	UNICEF,		

	chef de Zone et de 70 chefs de village sur la pratique de la bonne gouvernance	séances soit 1/an									PDVII, Etat et Autres		
	Formation des responsables Associations et groupements sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance, les techniques de communication et d'animation, les techniques de montage des petits projets et les stratégies de financement de PDL	4 séances soit 1/an	Echelle zonale	ADZ	4055000	300000	X	X	X	X	UNICEF, PDVII, Etat et Autres		
	Sensibilisation de 70 chefs traditionnels sur l'importance de la justice et de la cohésion sociales	1 séance	Echelle Zonale	Bureau ADZ	360000	100000		X			UNICEF, PDVII, Etat et Autres	Mais 2016	
				Total									



## **V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS**

### **5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS**

La mise en œuvre du PDL de la zone de Mao rural sera assurée par le CZD avec l'appui des CVD. L'organe ouvrier est l'ADZ composée des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, des membres du CZD et des animateurs locaux zonaux. Les membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, des membres du CZD et des animateurs locaux zonaux s'attèleront continuellement à la sensibilisation de la population de la zone de Mao rural en général et des porteurs des microprojets en particulier. Et ce, afin de lever l'équivoque sur certaines informations selon lesquelles les projets inscrits dans leur PDL seront réalisés sans contrepartie par certains partenaires tel que le PADL – GRN. Pour ce faire, la zone de Mao rural s'appuiera sur les délégués villageois, les membres des Organisations de Développement Villageois qui ont suivi de bout à bout le processus d'élaboration du PDL pour mieux sensibiliser la population. Le contact régulier avec la population permettra de mobiliser toutes les ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL élaboré. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre de la population de la zone de Mao rural avant de solliciter les appuis des partenaires ainsi que celui de l'Etat. Ces appuis peuvent être sollicités sous forme de crédits, des dons, des legs et des subventions. Le contact avec les différents partenaires au développement ne sera pas perdu de vue pour diffuser le PDL et orienter les porteurs vers ceux-ci. Chaque porteur de projet peut s'adresser aux bailleurs de son choix et informera le CZD pour permettre d'assurer le suivi du processus de financement.

### **5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS**

Le pilotage des actions sera assuré par le CZD mis en place par la population de la zone de Mao rural. Cette structure est relayée au niveau des villages par des CVD. Le CZD a pour mission principale de :

- multiplier le PDL élaboré et son résumé et les diffuser auprès des populations des villages de la zone et auprès des partenaires au développement y compris l'Etat (Gouvernement) ;
- veiller à la mobilisation effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- chercher les informations auprès des partenaires au développement pour mettre à la disposition des populations de deux zones en général et des porteurs des projets en particulier ;
- prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- appuyer les porteurs de projets à monter les projets pour la recherche de financement et de faire le suivi des dossiers de financement auprès des bailleurs contactés ;
- superviser l'exécution des actions ;
- suivre l'exécution du programme d'actions ;
- rendre compte régulièrement aux populations de deux zones l'état d'avancement des travaux.

Au titre de ces prérogatives, le CZD a élaboré un Plan de Travail Annuel (PTA) pour la première année avec des indicateurs précis qui lui serviront de tableau de bord pour le pilotage de la mise en œuvre et le suivi-évaluation des réalisations des projets. L'élaboration, la mise en

œuvre et le suivi-évaluation du PTA se feront chaque année de la mise en œuvre du PDL par le CZD.

De concert avec les ODV, le CZD assurera le suivi périodique suivant son plan de travail annuel les porteurs des projets dans la réalisation de leurs projets (mobilisation effective des ressources propres et extérieures, l'exécution et le suivi-évaluation des projets prioritaires dans le PDL). Un suivi interne sera assuré par quelques membres des porteurs des projets afin de garantir le bon déroulement de la réalisation des actions. Il sera organisé des assemblées annuelles pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDL pendant lesquelles les participants évalueront les projets de l'année en cours et pourront faire le réajustement de leur priorisation en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières.

A la fin de la deuxième année de la mise en œuvre du plan, un atelier d'auto-évaluation sera tenu afin de réfléchir sur les difficultés rencontrées pendant l'expérience et réorienter les actions de façon efficace.

Au bout de 4 ans, le PDL arrivera à l'échéance, une révision sera faite avec l'appui des partenaires sollicités pour prendre en compte les nouvelles données qui pourraient changer la situation initiale de la zone.

Pour permettre aux membres du CZD avec ses relais dans les villages ainsi que les ALZ d'accomplir leur mission, la population des villages de la zone à travers ses délégués à l'Assemblée Générale Zonale tenue du 09 au 10 mai 2015 à Mao Rural se sont engagées à cotiser 12 000 F CFA par an par village soit 6000 F CFA tous les 6 mois par village pour soutenir le fonctionnement de l'ADZ qui suit la mise en œuvre du PDL de la zone de Mao rural.

## V – PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA)

Ce Plan de Travail Annuel du CZD est élaboré pour permettre aux membres des CZD et leurs relais dans les villages ainsi que les ALZ de bien suivre et évaluer la mise en œuvre de leur PDL.

Domaine	Activités prévues	Nbre	Calendrier d'exécution												Responsable	Collab.	Observations
			J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D			
	Tenir des réunions	24	J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D	Présidt ADZ	S.G	1 <sup>er</sup> et dernier lundi du mois
	Sensibilisation des populations de la zone de <b>Mao Rural</b> sur la cotisation/organisation des collectes pour le fonctionnement du bureau de l'ADZ et ses démembrements dans les villages	24 sites	X		X		X		X		X		X		Présidt ADZ	S.G, T.G	Dernier dimanche du mois
	Préparation de la soutenance du PDL														Président	S.G, T.G, ALZ, CRPDL	
	Défense du PDL devant le CDA														Président	S.G, T.G, ALZ, CRPDL	
	Multiplication du PDL validé en plusieurs exemplaires														T.G	T.G.A, Président, SG	
	Diffusion du PDL validé dans les villages et auprès des partenaires et de l'Etat	09 sites (à raison de 2 sites par jr)													Présidt ADZ	S.G, T.G	1 <sup>er</sup> samedi et dernier jeudi du mois
	Identification des partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	
<b>Activités générales</b>	Prise de contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	

	actions de développement																		
	Restitution de la mission de prise de contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G			
	Sensibilisation des porteurs des projets et de la population bénéficiaire pour la mobilisation des ressources propres		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ				
	Appui aux porteurs de projets pour l'élaboration et l'introduction des demandes de financement auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ				
	Appui aux porteurs de projets dans le suivi des demandes de financement introduites auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G				
	Organisation des réunions de synergie avec les partenaires locaux (groupements, associations, unions, etc.)						X							X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ	1 <sup>er</sup> jeudi du dernier mois du semestre		
	Organisation à la fin de la première année de la réunion d'évaluation du PTA puis d'adoption du PTA de la 2 <sup>ème</sup> année													X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets			
<b>Agriculture-Elevage-Pêche</b>	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et de projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	1 <sup>er</sup> samedi du dernier mois du trimestre		
<b>Education-Alphabétisation-Jeunesse-Cultures-Sports</b>	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	1 <sup>er</sup> samedi du dernier mois du trimestre		

	année																
<b>Affaires sociales-Genre</b>	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/ sensibilisation et autres priorisés pour la première année			X		X		X		X		X	T.G	président, S.G, ALZ, porteurs projets	1 <sup>er</sup> samedi du dernier mois du trimestre		
<b>Gestion des ressources naturelles-Environnement-Tourisme</b>	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année			X		X		X		X		X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	1 <sup>er</sup> samedi du dernier mois du trimestre		
<b>Santé-Eau Potable-Assainissement</b>	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année			X		X		X		X		X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	1 <sup>er</sup> samedi du dernier mois du trimestre		
<b>Economie (commerce, artisanat, etc.)</b>	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année			X		X		X		X		X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	1 <sup>er</sup> samedi du dernier mois du trimestre		
<b>Paix-Sécurité-Gouvernance y compris au sein des organisations</b>	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année			X		X		X		X		X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	1 <sup>er</sup> samedi du dernier mois du trimestre		

## **CONCLUSION**

La politique de la décentralisation prônée par le Gouvernement du Tchad a été à l'origine de la prise de conscience de la population de la zone de Mao rural sur le développement socioéconomique de son territoire et la gestion durable de ses ressources naturelles. Déterminée à changer son destin, la population de la zone de Mao rural a mobilisé toutes ses forces vives dans l'élaboration de ce plan qui, pour elle, est un outil de référence pour les investissements dans les quatre années à venir.

Vous avez à présent entre vos mains le plan de développement local de la zone de Mao rural, fruit d'une longue série de concertations menées par les différents acteurs. Il est le résumé des problèmes rencontrés et les solutions appropriées arrêtées de manière participative par l'ensemble de la population pour les résoudre. La mise en œuvre de ce précieux outil de développement dépend tout d'abord de la mobilisation locale.

Cependant, pour la réalisation de certains projets qui dépassent la capacité financière de la zone, l'appui de l'Etat et de tous les partenaires soucieux du développement du monde rural est sollicité.

## **ANNEXES**

**Annexe 1** : Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

**Annexe 2** : Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

**Annexe 3** : Personnes ressources contactées,

**Annexe 4** : Membres des organes de l'ADZ de Mao rural

**Annexe 5** : Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

**Annexe 6** : Calendrier de travail des CT

**Annexe 7**: Rapport des travaux des commissions thématiques

**Annexe 8** : Listes des participants aux ateliers zonaux (hommes/femmes)

**Annexe 9**: Procès-Verbal de l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de Mao rural